

l'humanité rouge

organe central du **PCML**

**LE FORUM
DES INTELLECTUELS
DE DROITE**

**Des idées
musclées pour
la reconquête**

31 DECEMBRE

**Ce jour-là sera close la régularisation
des sans-papiers en France**



**NON
A LA REPRISE
DES EXPULSIONS**

FRANCE-ALGERIE LE PRIX DU GAZ COMME TEST

Gaz: « Un accord au niveau politique a été réalisé » entre les présidents Chadli et Mitterrand sur la question du prix du gaz. C'est ce qu'a déclaré mercredi 2 décembre, Beregovoy, secrétaire général de l'Elysée. « Il s'agit maintenant de le mettre au net, de manière à définir les décisions techniques et commerciales qui résultent de l'accord réalisé entre les deux chefs d'Etat ». Cette question devrait être réglée au niveau des ministres des Affaires étrangères dans un délai de un mois. Beregovoy n'a pas donné plus de détails et les Algériens se sont bornés à publier la déclaration de ce dernier. Le tarif fixé serait compris entre 5,25 et 5,35 dollars l'unité thermique. Un tel accord qui doit se concrétiser dans les faits, était attendu par l'Algérie comme le gage que la volonté d'établir de nouveaux rapports formulée par la France ne se réduirait pas à un discours sans lendemain. Chacun a fait un pas vers l'autre. L'Algérie par rapport au prix et à l'indexation du gaz, la France en acceptant un prix jusqu'alors refusé par la CEE.

« En faisant intervenir des intérêts économiques précis et concrets, la question du gaz est le test le plus significatif de la volonté mutuelle d'harmoniser les relations entre la France et l'Algérie » pouvait-on lire dans *El Moudjahid* au moment du voyage de Mitterrand. Le problème du gaz illustre en effet parfaitement le type de rapports qui prévalent actuellement entre pays riches et pays pauvres. Le règlement d'une telle question constitue un préalable à l'établissement de bons rapports entre l'Algérie et la France.

Mais pourquoi l'Algérie revendique-t-elle un doublement du prix de son gaz ?

Jusqu'en 72, moment de la juste revalorisation du prix du pétrole, le prix du gaz était équivalent ou supérieur à celui du brut. Or, c'est seulement en 79 que l'Algérie a demandé la révision des prix du gaz pour obtenir un réajustement avec le niveau d'inflation mondiale, réajustement que n'avait pas permis les anciennes formules d'indexation. Le prix du gaz étant sous-évalué.

Face aux revendications de l'Algérie, les pays consommateurs dont la Commission de la CEE présidée par le vicomte Davignon, surevaluent l'importance des coûts de distribution dans les pays consommateurs. Ils ne font bien sûr pas référence aux investissements que supportent les pays producteurs pour exporter le gaz, ni aux pertes subies (25%) dans le processus de liquéfaction. Non seulement le réseau de distribution est en grande partie amorti, mais encore le coût de ce réseau est de beaucoup inférieur à celui qui incombe aux pays producteurs, pour mettre à la disposition du consommateur, du gaz liquéfié plutôt que du pétrole. On a assisté à une évolution parallèle du prix du brut et du gaz, alors que l'impact de l'inflation est plus grand sur le coût de production du gaz que sur celui du pétrole. Les effets de cette inflation sont plus importants sur les coûts de production que sur les coûts de distribution, ceci à cause du poids respectif des investissements, et du fait que l'inflation est plus élevée

Léon CLADEL

dans les pays producteurs. Les prix actuels sont en deçà des besoins financiers nécessaires pour supporter les dépenses de production du gaz. Or, au cours des neuf premiers mois de l'année 81, tous les prix ont doublé par rapport à la même période de 80, sauf celui du gaz. L'attitude des pays consommateurs fournisseurs de biens d'équipements, et le quadruplement des coûts des installations de liquéfaction, les perspectives peu encourageantes d'évolution du prix du gaz, tous ces facteurs ont amené l'Algérie à repousser la mise en place d'une nouvelle unité de liquéfaction.

Malgré ce grave désaccord sur les prix, l'Algérie fournit depuis 1980, quatre milliards de mètres cubes par an à la France, en vertu de contrats antérieurs. C'est la livraison d'une nouvelle tranche de cinq milliards de mètres cubes qui a été suspendue en mars 80.

Les Algériens ont investi de très gros moyens financiers dans l'usine d'Arzew, en fonction de la livraison de ce gaz à la France. Les Algériens ont investi jusqu'à présent, plus de 10 milliards de dollars. Ils demandaient que le prix du gaz soit multiplié par deux, et soit indexé sur l'évolution du pétrole brut. Or il semblerait qu'au terme de l'accord, l'indexation prendrait en compte l'ensemble des termes de l'échange entre les deux pays, et particulièrement la variation des prix des produits industriels vendus par la France à l'Algérie. Le prix du pétrole brut serait bien entendu pris en compte dans cette indexation. La France importe actuellement quatre millions de tonnes de pétrole brut algérien. Cet accord, s'il se concrétise, aura des conséquences dans les domaines commercial et énergétique. Il permettra d'abord l'entrée en vigueur du second contrat de vente de gaz, conclu en 1972, prévoyant la livraison de cinq milliards de mètres cubes à partir de 1981. La France importerait ainsi 25% de sa consommation de gaz d'Algérie. L'Algérie confierait à Gaz de France, le fonctionnement du complexe de liquéfaction GNL2 à Arzew. Déjà une centaine de techniciens sont sur place depuis plus d'un



(50000 à 80000 unités par an), d'une usine de camions RVI (7000 véhicules par an) de la création d'une deuxième chaîne de télévision (Thomson-CSF), la cons-



Belkacem Nabi, ministre algérien de l'Industrie (photo du haut). Usine de liquéfaction de gaz de Shikda (photo du bas).

an, mais le contrat prévoyant leur intervention n'était toujours pas signé. Les compagnies pétrolières françaises pourraient voir leurs opérations de recherche et d'assistance technique s'intensifier. La France pourrait participer de façon non négligeable à l'équipement de gaz de Rhour-Nouss. On parle d'un resserrement des liens commerciaux entre les deux pays. En 1980, la France a été le neuvième fournisseur de l'Algérie avec des ventes de 3,8 milliards de francs, soit 34% de plus qu'en 1979. Au cours des 9 premiers mois de 1981, la progression est tombée à 20%, mais la France a dégagé pendant cette période un excédent de 900 millions de francs. Aucun grand contrat ne doit pour le moment prendre le relais de ceux qui s'achèvent (cimenterie de Creusot-Loire à Qacentina, usine d'ammoniac à Arzew).

On parle dans la perspective du succès de l'accord sur le gaz, de la conclusion d'autres affaires en cours de négociation: notamment la construction d'une usine d'automobiles Renault

de logements (125000 par an), les télécommunications et une usine pour la production d'équipements électriques. Un projet plus solide: celui de l'implantation d'une usine de verre plat par Saint-Gobain, Technip et Serete (500 millions de francs).

Accord politique, s'il se concrétise, l'accord sur le gaz permettra de faire passer dans le réel, les déclarations de Mitterrand sur le dialogue Nord-Sud à Cancun, à Mexico et à ... Alger... ceci, afin que son voyage ne reste pas sans lendemain comme celui de son prédécesseur. Pour constituer un exemple probant de dialogue Nord-Sud, l'accord sur le gaz devra être accompagné d'un règlement équitable de la question des travailleurs immigrés et de celle des archives algériennes. L'intérêt, les contrats industriels en prévision joueront certainement un rôle non négligeable pour infléchir dans le bon sens des relations que le gouvernement veut utiliser comme un exemple de sa politique en direction du Tiers-Monde.

DES TUEURS SUR NOS ECRANS

Ainsi, le mardi 8 décembre, invités de l'émission « Les dossiers de l'écran », certains des principaux dirigeants de l'OAS ont cherché à légitimer en direct les crimes qu'ils ont commis et fait commettre, en Algérie et en France. Ils ne regrettent rien. Ils ont pu l'affirmer.

On ne peut que condamner la complaisance dont, en cette circonstance, les responsables de l'information télévisée ont fait preuve. Les ex-OAS se voient ainsi délivrer un certificat de respectabilité. Et l'on peut être sûr que cela sera utilisé à droite, pour banaliser les crimes de l'OAS et tenter de réhabiliter ce ramassis de tueurs.

L'idée qui sous-tend une telle invitation est que l'OAS fait désormais partie de l'histoire et qu'il convient d'en discuter sans passion, avec tous les acteurs du « drame ». Et discuter pour quoi faire, si ce n'est réconcilier tous les Français, que les hasards de l'histoire avaient conduits à s'entredéchirer? Ces dernières années, cette argumentation nous a déjà été ressassée au sujet des collaborateurs avec l'occupant nazi. Ces « arguments » sont tout aussi intolérables dans l'un comme dans l'autre cas.

Les activités de l'OAS ne furent pas une simple péripétie historique. Elles furent l'occasion de crimes contre l'humanité, s'appuyant en particulier sur le racisme anti-arabe. Voici le témoignage de Jean-François Kahn à ce sujet. Les faits se situent à Alger: « 2 mai 1962... D'abord une petite fille - ou du moins ce qu'il en demeure - tenant encore, dans la main qui lui reste, un morceau de chiffon. Puis des formes sans visage, des chairs sans formes, des formes sans membres, et le tas! Le tas monstrueux de corps déchiquetés, brisés, désarticulés... Je crois voir des centaines de morts. La froide statistique me ramènera, plus tard, à la réalité: soixante deux... seulement! Et des dizaines de blessés. Des ouvriers dockers étaient massés là, en attendant l'embauche; une voiture bourrée d'explosifs a explosé en plein milieu. » L'OAS avait frappé. Et, c'est par milliers que l'on compte ainsi ses victimes algériennes. L'idéologie fasciste et raciste qui guidait l'action de l'OAS n'est pas morte. Elle n'a cessé de continuer à sévir tout au long de ces dernières années. Les innombrables agressions et crimes qui se sont poursuivis au cours de ces vingt dernières années sont dans la lignée des crimes de l'OAS. La bête est toujours là, prête à frapper. Qui ne voit que la mentalité qui faisait agir l'OAS est la même que celle des tueurs de Copernic? Seules diffèrent les victimes.

L'OAS a fourni les cadres des groupes fascistes, racistes, néo-nazis qui ont sévi ces dernières années et qui rêvent de sales coups contre les travailleurs et la démocratie. Il y a quelques jours encore, des actes criminels étaient revendiqués par des commandos deltas. Non, les tueurs qui firent l'OAS et qui ne regrettent rien, n'appartiennent pas à l'histoire. Ils sont toujours là dans notre actualité.

Georges Fillioud qui, récemment, s'est fait remarquer par une intervention déplacée au sujet d'une émission dénonçant la prostitution des enfants aux Philippines, a perdu une occasion d'intervenir à bon escient pour que des tueurs ne viennent pas sur nos écrans. Et il aurait eu l'appui de tous les démocrates.

Croirait-on par hasard, neutraliser ceux qui menacent de mort des députés socialistes, et le ministre de l'Intérieur lui-même, en étant libéraux envers ceux qui furent leurs prédécesseurs? Si tel était le cas, ce serait un bien triste et mauvais calcul.

Pierre BURNAND

Des idées musclées pour la reconquête

La droite réfléchit : clubs et colloques se multiplient un peu partout. Au GRECE et au Club de l'Horloge, sont venus s'ajouter le Club 89, la Convention pour les libertés, l'Association pour la liberté économique et le progrès social. D'autres mouvements conjuguent action et réflexion, comme Solidarité et Liberté, créée à l'initiative de Pasqua, Médecin, Lagaillarde, Saunié-Seïté (UDF ou RPR). Les animateurs de cette bataille des idées sont bien souvent les éléments les plus ultras. Comme en témoigne le forum «Alternative au socialisme», organisé les 5 et 6 décembre à Paris.

Léon CLADEL

Pavillon Gabriel, dans le VIII^e arrondissement, quartier chic s'il en est, juste derrière l'Élysée — comme un défi lancé au nouveau pouvoir — se tenait, les 5 et 6 décembre, le premier forum «Alternative au socialisme». Si quelques places restaient libres à la tribune, à cause de certaines défections, il n'en était pas de même dans la salle, pleine à craquer.

C'est la première fois depuis bien longtemps que la droite française affichait, côte à côte, des politiciens et des intellectuels (considérés jusqu'alors comme quantité négligeable). Jamais on n'avait vu dans une réunion publique de cette importance, annoncée avec une telle publicité, se côtoyer d'ex-ministres giscardiens et des ténors reconnus de la Nouvelle droite. Jusqu'alors, les contacts avaient lieu discrètement dans les cabinets ministériels, les rôles étaient différemment répartis : aux uns, l'action, aux autres, la réflexion. Mais l'échec du 10 mai semble avoir paradoxalement renforcé le rôle d'une Nouvelle droite qui depuis 10 ans met l'accent sur l'importance du combat des idées ; et qui, en l'occurrence, constituait l'ossature de ce rassemblement. Quand les nantis partent au combat pour la revanche, c'est sous la bannière des nostalgiques du nazisme.

Peut-on parler d'échec de ce forum sous le seul prétexte que le plateau offert aux participants n'était pas aussi garni que ne le laissaient prévoir les luxueux placards d'annonces publiés dans les quotidiens parisiens. Il est vrai que la mèche a mis un certain temps à s'allumer...

Ce fut d'abord, l'affaire Aron, dont les organisateurs avaient utilisé une citation pour mettre en exergue du programme de leur forum : «La bataille des idées commence et doit commencer...» publiée dans L'Express du 26 juin 1981 (suite au deuxième tour des législatives). Non content de protester publiquement contre l'utilisation abusive de ses écrits, non content de se désolidariser de l'opération, Aron a donné quelques coups de fil ici et là. Résultat : sur les cinq économistes américains prévus pour animer la table ronde, «Le renouveau libéral» aux États-Unis, cinq se sont décommandés en dernière minute publiant un communiqué commun dans lequel ils expliquent que les organisateurs «appartiennent à un groupe d'intellectuels appelé la Nouvelle droite, liée à une idéologie étrangère aux valeurs démocratiques». Un des reaganiens décommandés, Norman Dodhoretz, faisait remarquer que l'adresse figurant sur le programme officiel du forum était la même que celle du chef de file de la Nouvelle droite : Alain de Benoist.

Quelle crédibilité donner à un rassemblement pour une «riposte de l'intelligence», si la figure de proue doit en être un émule de

Goebbels? Sous les menaces de nouvelles défections, notamment celle de Stoléro, de Benoist s'est finalement retiré. Mais il restait bien l'éminence grise, l'organisateur occulte d'un colloque qui s'est tenu sur les thèmes martelés depuis plus de 10 ans par les chantes de la racologie nazie. La petite comédie de Stoléro n'a rien changé au contenu d'un forum sous l'emprise de la Nouvelle droite.

DE 79... JUSQU'À UN CERTAIN 10 MAI 81

Participant à ce forum, Stoléro lui-même n'avait-il pas écrit en 79 à propos des amis de Pauwels : «Il est encore temps de séparer le bon grain républicain de l'ivraie fascisante». Et il posait la question, à propos des politiciens de la majorité d'alors, liés à la Nouvelle droite : «Comment les premiers peuvent-ils se proclamer — sincèrement, je pense — républicains, s'ils pactisent avec les autres?» qualifiés de «théoriciens du racisme» et de «contempteurs du suffrage universel». Toujours à la même époque, on pouvait lire dans *Le Monde*, une tribune intitulée : «Trois responsables du Parti républicain dénoncent la Nouvelle droite». Dans cette tribune, on pouvait lire : «Pour notre part, nous réaffirmons notre attachement à la volonté réformatrice et à l'ambition de justice du giscardisme». Même si les liens étaient connus entre les cénacles de la Nouvelle droite et les giscardiens, le discours se voulait encore réformatrice, pour la «réduction des inégalités».

Le 10 mai a sonné le glas de ces illusions, les giscardiens et bien d'autres se sont ralliés au discours distillé par Alain de Benoist et le GRECE : «En jouant la gauche modérée contre la gauche extrême, l'ex-majorité a tout simplement rendu la gauche crédible et acceptable dans l'instant même où elle croyait la combattre». Aussi, l'opposition a-t-elle décidé de se situer sur un autre terrain, de quitter le discours réformatrice pour réhabiliter les valeurs de la droite. «Pardons nos complexes» a dit Saunié-Seïté, ceci afin de légitimer le pouvoir de patrons présentés comme les meilleurs dans la compétition sociale. Voilà qui explique le franc succès que s'est taillée une Saunié-Seïté (ex-ministres des Universités), acclamée par la salle comme la Jeanne d'Arc du giscardisme qui a bouté le marxisme hors des universités. Les appels à la chasse aux sorcières socialo-marxistes prenaient l'allure de véritables croisades. Ainsi s'explique aussi, le franc succès d'un Griotteray expliquant : «On traite de fasciste tous ceux qui se battent pour la liberté».

Quand la droite déploie son drapeau pour repartir à la conquête du pouvoir, quand l'ex-majorité silencieuse parle, on croit entendre comme un bruit de bottes.



Louis Pauwels, tel que vous pouvez le voir chaque semaine dans le Figaro Magazine. Alice Saunié-Seïté au temps où elle boudait le marxiste hors des universités.



En dépit des communiqués de victoire prochaine publiés à chaque nouvelle parution de l'indice des prix ou chaque fois qu'une unité s'ajoute à la colonne des milles du tableau statistique des chômeurs, la droite ne croit guère à la possibilité d'un retour qui s'effectuerait «sur le simple souvenir de sa compétence économique». Au contraire, cette thèse jugée mécaniste et courte suscitait un rejet unanime de la part des participants au forum «alternatif» patronné par Pauwels. «En vérité, malgré les réussites incontestables au cours de vingt trois ans de pouvoir, l'ex-majorité avait laissé s'effriter ses bases culturelles, morales, politiques, sociologiques. Et c'est là qu'il faut chercher l'origine du basculement de mai-juin 81.» Formulée ici par l'activiste Griotteray, cette analyse de l'échec semble aujourd'hui partagée par tous les théoriciens de la reconquête.

Et voici accusées pêle-mêle, «la grande armée des petits mandarins» qui ont marxisé l'école; «la surprenante immunité intellectuelle» dont a bénéficié le socialisme; les maisons de jeunes et de la culture dont les animateurs marxistes ont pourri la jeunesse, leur création étant le fait d'une sorte d'aveuglement suicidaire.

Au bout du compte, la droite s'est laissée enfermer à l'intérieur du discours de gauche, de son système de valeur. «La force de la gauche est d'avoir su culpabiliser l'adversaire. Le mot droite est rempli d'opprobre.»

Le préalable indispensable à toute restauration politique, c'est donc la reconquête du pouvoir culturel par la droite. Ce véritable leitmotiv des penseurs de l'opposition, traduit une nécessité très prosaïque, celle de fonder sur une nouvelle légitimité la domination de classe de la bourgeoisie capitaliste. Il faut opposer au socialisme, un système de valeurs cohérent et distinct qui justifie l'exploitation. «Le socialisme propose aux hommes un dortoir, nous leurs proposons une arène.»

Pour refaire le terrain perdu dans la tête des classes moyennes (*), il faut comprendre que «le temps des compromis avec les socialistes est révolu». C'est ici que trouve sa place la critique du septennat giscardien placé sous le signe de l'ambiguïté.

L'éventail des compétences

À la tribune du forum, on trouvait toutes les composantes d'un courant qui vise à justifier un capitalisme «sauvage». À commencer par Henri Lepage, de retour des États-Unis; ce dernier fait l'apologie du libéralisme économique tel qu'il est pratiqué par Thatcher ou Reagan. Contre l'interventionnisme pour une liberté totale d'entreprendre, il prône un démantèlement de la réglementation et des lois sociales afin d'alléger les charges des entreprises. Voici ce qu'il écrit dans «Demain le libéralisme» : «En augmentant la protection des salariés en place ou encore en incitant les individus à se montrer plus exigeants sur le plan qualitatif, en réalité on diminue en même temps la capacité d'adaptation de l'appareil productif aux nouvelles demandes.»

Outre Lepage, on trouvait à la tribune, David Friedman, le fils de Milton Friedman, autre tenant du libéralisme économique qui fut, en son temps, conseiller de Pinochet.

À la table ronde sur le «Renouveau libéral» aux États-Unis, on trouvait un journaliste de *La Vie française*, bastion de la «nouvelle économie». Aux côtés des apôtres du paradis US, on trouvait des membres de la Nouvelle droite qui se veulent contre le «mercantilisme américain». N'est-ce pas M. Pauwels, n'est-ce pas M. Le Gallou, secrétaire générale du Club de l'Horloge?

Autres personnalités libérales : Garello, professeur d'économie à l'Université d'Aix-Marseille, qu'on disait proche de l'OAS, et qui n'a jamais hésité à faire le coup de poing contre les étudiants «marxistes» dans son université. Il faut remarquer la présence de Wasjman, éditorialiste au *Figaro*, journal qui bien qu'appartenant à Hersant cherchait à se démarquer du *Figaro Magazine* et du GRECE. On pouvait y lire en 79 : «Hitler a tué au nom de la génétique». Cette période semble révolue. Laudenbach, directeur des éditions de *La table ronde*, qui fut le lieu de regroupement des intellectuels pro-OAS en 60, parrainait aussi le forum.

Gurfinkiel, de *Valeurs actuelles*, Prigent, des Cercles universitaires, organisation cache-sexe de l'UNI (Union nationale inter-universitaire), qui entend lutter contre le marxisme à l'université. Les Cercles universitaires ont été fondés avec la bénédiction de Saunié-Seïté. Julien Freund, intervenant, est membre du comité de patronage de *Nouvelle école*, revue du GRECE, idem pour Pauwels. Debray Ritzen est, quant à lui, un théoricien de l'hérédité génétique du quotient intellectuel. Jacques Bonomo, nouvel apôtre du paradis US, est grand reporter au *Figaro Magazine*. Quant à Griotteray, UDF très lié à la Nouvelle droite, il écrit dans le *Figaro Magazine* et se vante de son «activisme» pendant la guerre d'Algérie.

Ambiguïté qui consiste à promouvoir un libéralisme musclé tout en continuant à financer l'hypertrophie de «l'État providence». Ambiguïté qui consiste à faire des chômeurs par millions pour le plus grand bien des profits, tout en promettant une société moins inégalitaire. Ambiguïté couronnée par la mise à l'écart de Barre à quelques temps des élections, «comme si on avait honte de ce qu'il a fait».

À ce jeu, on ne fait que conforter la social-démocratie. Et puisque le temps est à la remise à jour de l'idéologie de droite, autant régler tout de suite son compte au fameux credo giscardien baptisé «Démocratie française». Ce n'était finalement qu'un pernicieux hybride qui offre «à la fois une lecture libérale et une lecture social-démocrate». Aujourd'hui, la droite entend se réhabiliter et brandir bien haut le drapeau de la défense de la liberté. C'est-à-dire «droit d'entreprendre, droit au profit, etc...», que Pauwels évoquait, lui, plus poétiquement en parlant de «droit à l'aventure individuelle».

Reste la question centrale de la légitimité. Quelle justification faut-il donner à cette loi de la jungle capitaliste? La réponse est connue. Il s'agit de présenter la domination de classe comme le triomphe de l'intelligence, de la compétence. L'ère de la «méritocratie». Ici apparaît clairement l'intérêt des manipulations pseudo-scientifiques de la Nouvelle droite autour des notions d'acquis et d'inné.

Gageons qu'aucun préjugé démocratique n'empêchera les hommes de la nouvelle opposition de recourir à ce tour de passe-passe qui permet de confondre l'ordre capitaliste (les rapports de production fondés sur la propriété privée) avec un ordre naturel; et les privilèges de la classe avec des qualités supérieures innées.

Pierre MARCEAU

(*) Les penseurs de droite n'oublient pas pour autant la classe ouvrière. Le dénommé Freund évoquait l'existence, en son sein, d'une tradition antimarxiste et concluait son propos par un éloge de Proudhon qu'il faudrait restituer aux travailleurs.

RESISTANCES AU CHANGEMENT L'EXEMPLE DE LA JUSTICE

On parle beaucoup de « résistance au changement » : celle du patronat est manifeste ; on cite souvent aussi les administrations, les obstacles qui se font jour dans l'appareil d'Etat lui-même.

D'ailleurs, jusqu'au Congrès du PS à Valence, l'exigence s'est faite entendre, pour lever ces obstacles, de « faire tomber des têtes », ce à quoi le gouvernement ne répond guère que par l'affirmation qu'il n'est pas question de procéder à une quelconque « chasse aux sorcières ».

Il ne s'agit pas d'une position conjoncturelle, mais de principe, fondée sur l'idée que des gens formés (et compétents) pour le service de l'Etat, se consacreront tôt ou tard à ce service, au-delà de leurs convictions politiques et une fois « absorbé » le choc du 10 mai.

Idee plus que contestable dans l'optique (où se placent le gouvernement actuel et les forces politiques qui le composent) d'user de l'Etat, des positions qu'ils y ont conquises en accédant au gouvernement après avoir conquis la présidence de la République et la majorité parlementaire, pour transformer la société capitaliste actuelle, en renverser les valeurs fondamentales et passer donc à un autre type de société, de développement, fondée sur d'autres valeurs.

On voit mal en effet des hommes animés de la volonté de défendre le système actuel, qui ont consacré de plus tous leurs efforts à mettre en œuvre les mesures prises par le (ou les) gouvernements antérieurs, toutes dans la logique du système capitaliste et dans le sens de le consolider et de le développer ; on voit mal, donc, de tels hommes mettre leur compétence au service d'une politique visant à renverser les fondements de leur propre existence sociale.

On peut concevoir que le pouvoir populaire, une fois renversé celui de la bourgeoisie, une fois instauré le socialisme, puisse utiliser pour son compte certaines compétences ayant exercé, y compris dans l'appareil d'Etat, dans le cadre de la domination de classe antérieure ; c'est même nécessaire et cela a été le cas par exemple après la révolution d'Octobre en URSS. Mais ce n'est pas la situation d'aujourd'hui !

Ce n'est d'ailleurs pas seulement une question de tête : s'agissant de l'appareil d'Etat (de l'armée, de la justice, de la police...), il est clair qu'il ne saurait défendre, servir les intérêts du peuple (après avoir servi ceux de ses exploités) qu'au prix d'une transformation radicale à laquelle des changements de tête ne suffiraient pas. Une telle transformation qui pourra sans aucun doute s'appuyer sur ceux qui la souhaitent au sein même de l'appareil d'Etat (et ils existent), peut-elle être réalisée dans le cadre du système capitaliste, au prix de réformes progressives ? On ne le conçoit pas sans une résistance acharnée de la classe qui se verrait ainsi dépossédée peu à peu des instruments de son pouvoir, alors qu'elle est toujours aujourd'hui (nul ne le conteste) la classe dominante de la société. Une résistance qui ne s'embarasserait pas, si le danger devenait trop grand, de quelque scrupule démocratique, et face à laquelle le gouvernement ne pèserait pas lourd : seul pourrait y faire face le peuple mobilisé et avec des moyens suffisants.

Les choses n'en sont pas là, quoique certains, du côté de la bourgeoisie, n'aient pas manqué d'y songer : certain voyage au Chili en témoigne.

Le récent congrès du Syndicat de la Magistrature (une force qui dans l'appareil d'Etat, souhaite visiblement une transformation radicale) a fourni de nombreux éléments concrets qui peuvent alimenter la réflexion sur ces questions, et en tout cas éclairer comment se manifeste aujourd'hui, dans ses hommes comme dans ses structures, « la résistance au changement ». En voici un aperçu.

Gilles CARPENTIER

Les hommes ont été maintenus. « Mis à part la mutation à la Cour de cassation des hommes liges les plus marqués de Peyrefitte, Raoul Beteille et Paul André Sadon, aucune chasse aux sorcières ne menace les directeurs d'administration centrale nommés sous l'ancien régime, ni les chefs de cour photographiés aux côtés de Peyrefitte. »

« Les jeunes avocats de FNUJA, réunis en congrès fin mai à Perpignan, ont eu l'étonnement de voir le ministre de la Justice d'un gouvernement socialiste représenté par le même directeur des affaires civiles, tenant à peu près les mêmes propos qu'un an auparavant. »

LES MEMES HOMMES

Par exemple, le directeur des Services judiciaires (chargés des nominations) et celui de l'Ecole nationale de la magistrature (chargée de la formation), postes donc très importants, n'ont pas changé. D'ailleurs, « le train de mouvements de septembre et octobre 1981 aurait pu dans ses grandes lignes être signé par Peyrefitte. (...) La référence à l'avis des chefs de cour et au dossier constitué par

eux, reste souvent déterminante dans l'attribution des postes de responsabilité ou de poste de juge unique. »

Que peut donner la concertation dans ces conditions ? Telle que l'a vécue le S.M. (essentiellement sur les problèmes internes de la Justice) : « La frustration vient de ce que les interlocuteurs des Services judiciaires et de l'Ecole sont les mêmes que sous l'ancien régime et n'apparaissent nullement pressés de défaire ce qu'ils ont fait hier. Quant aux représentants du cabinet, ainsi que ceux de l'USM (l'autre syndicat dans la magistrature, auquel vient s'ajouter l'organisation des inorganisés, majorité silencieuse et évidemment « apolitique » qui donne depuis peu de la voix - NDLR), ils se bornent souvent à se définir en retrait par rapport aux positions du S.M. »

Hommes maintenus donc, dans une profession où la force de changement (le Syndicat de la Magistrature) est une minorité, non négligeable (1/5 des effectifs), mais en tout cas écartée de tous les postes importants, de la « hiérarchie ».



LA JUSTICE
FACE AUX RÉFORMES

« La majorité des présidents de tribunaux a distribué sans sourcilier le texte de "Magistrats d'au-

jourd'hui" (la nouvelle organisation de magistrats - NDLR) alors que la circulaire du Garde des sceaux invitant les magistrats à établir leurs doléances au travers d'assemblées générales a été, par certains, soigneusement gardée sous le coude. »

Les hommes maintenus ne font visiblement pas de zèle pour changer les choses...

« La saisine directe (élément de la loi Peyrefitte - NDLR) continue à fonctionner à plein rendement alors même que les prisons sont vidées par la loi d'amnistie. »

Les structures et le fonctionnement de type parisien où les gardes à vue au-delà de 48 heures (durée légale maximum) sont monnaie courante (cela s'appelle alors « dépôt »), où les dossiers sont renvoyés pour une virgule mal placée par une « hiérarchie parasitaire », etc... s'étendent vers la province en passant par la banlieue où les « mégapoles » du type Nanterre, Bobigny, Créteil sont constituées sur le modèle parisien.

Pour le S.M. dans les tribunaux, c'est la continuité. « Tandis qu'à l'extérieur l'actualité politique, et en particulier le débat sur la peine de mort, donne à l'opinion l'impression qu'il se passe quelque chose dans la Justice, en revanche, à l'intérieur du corps, l'impression de continuité domine. »

Plusieurs intervenants au congrès ont évoqué le rôle de la magistrature chilienne qui, sous le

drapeau de l'indépendance brandi par son chef (devenu ambassadeur en France après le sanglant coup d'Etat de Pinochet), entrava, voire brisa la mise en œuvre de la réforme agraire décidée par le gouvernement Allende.

Dans le rapport de son bureau (dont les passages en italiques de cet article sont des citations), le S.M. souligne de plus que bien des choses échappent au judiciaire : les faillites, fermetures d'entreprises (avec leurs conséquences sur l'emploi et donc la vie de milliers de personnes) par exemple ; plus généralement, la saisine du judiciaire (le fait qu'un litige lui soit soumis ou pas) « dépend essentiellement des choix qu'ont fait en amont les autres administrations : police, DDASS, banques, douanes, HLM... » et la décision rendue, « son application incombe à nouveau, à d'autres autorités ». Ceci ne fait que souligner l'ampleur des transformations à faire et l'étendue des moyens dont peut disposer l'adversaire.

Quelle possibilité peut avoir d'aboutir à de telles transformations, une attitude qui, pour le S.M., paraît plutôt destinée de la part du gouvernement à « rassembler l'ensemble des courants du corps judiciaire » ? Ce que n'a pas démentie la première et récente intervention télévisée de M. Badinter, assurant le corps judiciaire de sa confiance en sa haute compétence.

CGT/RENCONTRE GRANDES ENTREPRISES

POUR RENFORCER LA SYNDICALISATION

Les 3 et 4 décembre, à Nanterre, une « rencontre des grandes entreprises » a rassemblé des centaines de militants CGT des grandes entreprises, des secrétaires à l'organisation d'Union départementales, de fédérations, des membres de la Commission exécutive, du Bureau confédéral (dont Henri Krasucki) : près d'un millier de syndicalistes au total.

Au centre de cette réunion, ouverte par un rapport de Michel Warcholak, et qui a vu pendant deux jours plusieurs dizaines d'interventions : le renforcement de la CGT.

Réunion tout à fait exceptionnelle, elle reflète l'effort de mobilisation impulsé au niveau confédéral pour redéployer l'ensemble des activités de la CGT, dans une situation nouvelle « propice au renforcement massif de la CGT ».

« Ce qui est capital aujourd'hui pour la conduite de nos activités - a dit M. Warcholak - c'est de mesurer pleinement ce que nous permet cette situation, ce à quoi nous pouvons prétendre maintenant pour porter en avant les forces et les moyens de la CGT à un niveau nettement supérieur au service des travailleurs. »

Il est clair, en effet, que les organisations syndicales disposent aujourd'hui de possibilités bien meilleures qu'avant le 10 mai, où Giscard-Barre tentaient au contraire de les étouffer, de les écraser (sauf bien sûr celles, comme FO ou des « syndicats » dit libres, autonomes..., qui servaient de points d'appui à cette tentative).

C'est un aspect positif de la situation duquel la classe ouvrière a tout intérêt à se saisir pour consolider et accumuler ses forces, ce qui ne va pas de soi, et nécessite mobilisation, effort, lutte.

De nombreuses interventions ont donné la mesure de ces efforts, de difficultés rencontrées, de résultats positifs, en liaison étroite avec la lutte pour les revendications. Efforts en particulier dans le sens de mieux situer le travail syndical au niveau des ateliers, des secteurs, de mieux prendre en compte les particularités diverses, de favoriser l'intervention des travailleurs... C'est à ce « travail de foumi », ce style de masse, ce renforcement de la démocratie syndicale et ouvrière, qu'appelaient encore un fois H. Krasucki dans son intervention, le 4, en fin de matinée :

« Il faut voir les gens autrement. Il y a parmi les travailleuses et les travailleurs de vos entreprises de quoi former des centaines de milliers de militants. Dans certaines situations, les choses s'accroissent. Il faut être capable d'aider à l'éclosion. Il faut faire confiance. »

Parlant précisément des grandes entreprises, il disait : « Il faut être présents à tous les niveaux. On a souvent été amené à concentrer trop de choses en haut. Les établissements, les services, les ateliers, les lieux de travail de taille moyenne sont les lieux du quotidien syndical. »

Pour cela, il faut des moyens, des droits. Et bien souvent, « le fait précède le droit ».

« Il s'agit d'instaurer dans les faits la légalité d'une vie syndicale épanouie, conquérante, structurée et forte de la participation des travailleurs. » disait M. Warcholak. Bataille dans laquelle « le poids et la force d'entraînement des grandes entreprises sont considérables ».

Dans cette mobilisation, dont le point sera fait fin décembre,

puis de nouveau (à Nanterre également) les 14 et 15 janvier, il y a un aspect qui traduit l'orientation générale actuelle de la CGT, et qui pour notre part nous paraît négatif, ne favorisant pas l'unité de la classe ouvrière. Il est apparu à plusieurs reprises :

Des intervenants ont souligné la modification de leur attitude à l'égard de la CFDT dans leurs entreprises : pas de tracts communs ; chaque organisation prend ses responsabilités ; rassembler le personnel sur les propositions de la CGT, etc... Il est certes normal que chaque organisation fasse valoir ses propositions, son originalité, dans la confrontation, nécessaire, des orientations, des idées. A condition que cela soit dans l'optique d'unir le plus largement les travailleurs pour faire avancer les revendications, pour la défense de leurs intérêts de classe. Est-ce dans ce sens que l'on va, quand on dit, dans le cadre d'une lutte : « Pas de tracts communs », « pas de comité de grève », « pas d'assemblées générales » ?

Il faut la clarté certes, mais est-ce la clarté que de dire : « On croit que pas une section CFDT n'est d'accord avec l'accord signé en haut (sur le temps de travail - NDLR). Mais c'est une seule et même politique : on signe en haut et on se dédouane en bas » ? Avec de telles positions (largement applaudies) on en arrive à exclure toute possibilité d'action, à tous niveaux, avec la CFDT, ce qui revient à prendre en compte cette diversité-là, parmi les travailleurs, en l'excluant ! Et ce qui, dans bien des entreprises, peut avoir de graves conséquences...

TEMPS DE TRAVAIL

Pas de réduction dans l'air...



Papon récidive avec Pinochet

Dis-moi qui te hante, je te dirai qui tu es. Comment qualifier, à ce petit jeu, les quatre politiciens de l'ex-majorité, Papon, Cointat, Jacques Alexandre, Jean-Paul Fuchs qui avec des hommes d'affaire viennent de se rendre au Chili?

Papon, ex-ministre du Budget de Giscard d'Estaing, a manifesté «son admiration pour le redressement économique auquel est parvenu le Chili, pays dont le développement est actuellement le plus dynamique et le plus prometteur».

Il délivre par la même occasion «un certificat de bonne conduite économique au Chili et à son dirigeant qui a la volonté très nette et la ferme détermination de poursuivre dans cette voie». Cette visite a, selon Papon, «pour objectif principal de développer les échanges commerciaux et culturels entre les deux pays».

Comme si Papon était représentatif de quoi que soit en France, comme s'il avait été mandaté pour apporter un soutien politique au régime de Pinochet! Décidément le régime de Pinochet, installé à la suite d'un coup d'Etat contre le gouvernement Allende, inspire beaucoup les politiciens de droite. Mais faut-il s'étonner que Papon manifeste un tel enthousiasme vis-à-vis du dictateur fasciste? Le même Papon n'était-il pas secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944. N'a-t-il pas signé des ordres de transports de Juifs vers l'Allemagne? Ce monsieur, dont la Feld-Kommandantur de Bordeaux disait en 1943 : «Il collabore sans problèmes. (...) Il est rapide et digne de confiance». Préfet de police de 1958 à 1967, il dirigea la répression sanglante de la manifestation des immigrés algériens en octobre 1961 à Paris, et celle contre la manifestation de Charonne en 1962, qui fit 9 morts.

Dis-moi qui tu admires, je te dirai qui tu es! Papon a-t-il échangé ses expériences avec le bourreau de Santiago? Qu'est-ce qui motive le plus Papon dans son admiration pour Pinochet? Est-ce la répression contre le peuple chilien, l'asservissement de tout un pays par les trusts ou les méthodes employées par Pinochet pour accéder au pouvoir? A moins que ce soit les trois à la fois?

Certains hommes de la droite qui ruminent leur échec évoquent de plus en plus volontiers le Chili de Pinochet, quand ils ne se rendent en grande pompe en pèlerinage à Santiago!... Veulent-ils suggérer qu'ils ne répugneraient pas à imiter leur héros sanglant?

Nous avons déjà à plusieurs reprises fait état de l'impasse dans laquelle les négociations sur le temps de travail se trouvaient. Les dernières semaines n'ont rien apporté de mieux. S'appuyant sur le texte de l'accord signé nationalement le 17 juillet dernier, les patrons ont montré une belle unité pour refuser une véritable réduction d'horaire, et pour essayer de faire accepter d'importants assouplissements sur la législation du travail en matière d'horaire.

Nous avons à l'époque dénoncé l'accord national comme un accord de régression sociale. Pas de réduction d'horaire véritable puisque la réduction légale de une heure était compensée par des heures supplémentaires importan-

tes. Il s'agissait plutôt que d'une réduction, d'un déplacement de la limite des heures normales : les heures supplémentaires commençant à la quarantième heure au lieu de la quarante et unième. Encore, les patrons constataient que cette heure puisse être compensée intégralement, c'est-à-dire que la base 40 heures sur le salaire reste la même en passant à la base 39 heures. Le contingent annuel de 130 heures supplémentaires, dans certains cas, pouvait même compenser la cinquième semaine de congés payés. Les patrons ne s'engageaient non plus à aucune embauche supplémentaire, mais exigeaient des mesures d'assouplissement qui a terme remplaceraient un horaire annuel à l'horai-

re hebdomadaire. Des mesures aussi qui tendent à généraliser sans aucun contrôle, le travail de nuit pour les femmes, le travail du dimanche, les heures supplémentaires non payées comme telles mais récupérées la semaine qui suit, etc... toutes dispositions qui font reculer de cinquante ans au moins, le droit acquis des travailleurs!

Les discussions dans les branches ont été encore plus difficiles : la cinquième semaine de congés, point le moins contesté par les patrons, s'est souvent trouvée réduite à une peau de chagrin, car y étaient inclus les jours de congés supplémentaires déjà acquis dans les conventions collectives (pour ancienneté, fractionnement, pont,

etc...). Pour le reste, le contingent d'heures supplémentaires a varié de 130 à 410 heures (dans l'agriculture!). La majorité tournant autour de 160. Le bilan partiel que nous avons présenté à l'occasion d'une conférence de presse de la CGT, est tout à fait confirmé. La réduction à 39 heures est échelonnée parfois à trois ans. La compensation est généralement limitée à 50%, ce qui entraîne une perte nouvelle sur le pouvoir d'achat des travailleurs. Et cette maigre compensation est monnayée par le patronat pour obtenir un aménagement des horaires.

Claire MASSON

...mais une brèche ouverte dans la législation du travail

C'est à la mi-décembre que seront définitivement closes les rencontres CNPF-syndicats pour l'application dans les branches de l'accord de juillet. De ces rencontres, les patrons font un bilan résolument optimiste. Une trentaine d'accords seront signés. Mais quelles signatures ont-ils obtenues?

L'accord du 17 juillet avait été signé par quatre des cinq organisations syndicales représentatives. Pour la CGC, FO et la CFTC qui ont prouvé depuis longtemps leur attachement à une certaine forme de politique contractuelle — comprenez : on discute mais on finit toujours par se satisfaire des propositions patronales — cette signature ne faisait guère de doute et n'était pas un événement dans la vie sociale de notre pays. Celle de la CFDT était toute autre. Malgré les incontestables reculs que demandaient les patrons, et la très faible réduction d'horaire qu'ils proposaient, la CFDT acceptait de signer sur la base que les accords de branche pourraient améliorer cet accord. Seule la CGT refusait de signer, principalement sur l'insuffisance de la réduction d'horaire qui, à 39 heures, ne permet pas de créer des emplois. «*Tout le reste peut se négocier*» disait Krasucki, «*mais pas que la réduction soit inférieure à 38 heures*».

Les attitudes syndicales dans les branches sont le reflet de ces positions nationales. Tour à tour, CGC, FO et CFTC se succèdent pour mettre leur signature au bas des accords, quel qu'en soit le contenu pourrait-on dire. De même, aucun accord ne proposant une réduction inférieure à 38 heures en 81 ou 82, la CGT n'en signera aucun. Sauf celui sur les transports urbains qui semble-t-il est plus avantageux que l'accord national. De même, la CGT a pu signer des accords d'entreprises où certains assouplissements figuraient quand la réduction d'horaire permettrait de créer des emplois : c'est le cas à la Caisse d'épargne de Paris.

La CFDT s'est trouvée dans une situation très difficile du fait de la signature de la Confédération. Malgré la grande opposition que cette signature a rencontrée dans ses rangs, les directions fédérales ont la plupart du temps ac-

cepté les propositions patronales, ne pouvant s'appuyer sur aucune mobilisation importante. Pourtant, dans deux secteurs importants et qui concernent plus de cinq millions de travailleurs, le bâtiment et la métallurgie, la CFDT a, comme la CGT, refusé de signer. Ces deux accords qui devaient être exemplaires pour le CNPF, le sont donc pour les travailleurs : ils montrent leur refus d'accepter la régression sociale. Ils sont un bel accroc à l'efficacité de la concertation telle que la voient messieurs Chotard et Gattaz.

Il reste que, globalement, le

CNPF a obtenu ce qu'il voulait : pas de réduction d'horaire véritable, mais une meilleure «utilisation des équipements». Et une brèche ouverte dans la loi des quarante heures hebdomadaires, et dans la législation du travail.

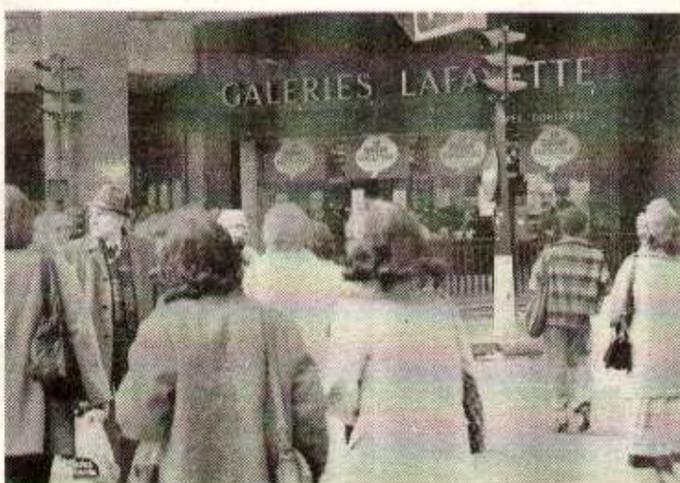
Le bilan des négociations va atterrir maintenant sur le bureau du gouvernement, qui doit légiférer sur la question. Le danger qu'il représente pour les travailleurs laisse percer une grande inquiétude sur le contenu de cette loi. Ceci d'autant plus que le gouvernement a fait savoir à plusieurs reprises qu'il n'était pas

hostile aux mesures d'assouplissement réclamées par les patrons. Ce qu'il souhaite, c'est un processus amenant aux 35 heures en 85, Mauroy l'a plusieurs fois répété. Et que la réduction entraîne une embauche. Sur la compensation salariale, on sait que pour le gouvernement socialiste, c'est une question secondaire, sauf pour les plus bas salaires. C'est là aussi l'embauche qui est prioritaire. La récente décision du Conseil des ministres de régler la question par ordonnance renforce encore ces inquiétudes. Il n'y aura donc pas de débat au Parlement. On se souvient par exemple, que certaines améliorations avaient résulté de cette discussion lors de l'élaboration de la loi sur les droits d'association des immigrés.

Or, une récente interview donnée par le ministre du Travail, Jean Auroux, à *Usine Nouvelle*, laisse malheureusement planer peu de doute sur les intentions du gouvernement en la matière : «*Nous accepterons effectivement par ordonnance certains assouplissements. En tenant compte des résultats obtenus dans les négociations de branches. (...) J'ajoute que certains assouplissements poseront des problèmes. (...) Mais il est évident que la semaine de 35 heures ne peut être vécue comme la semaine de 40 heures. Et que si les syndicats avaient de bonnes raisons de résister à certains types d'aménagements du temps de travail dans le cadre de la semaine de 40 heures, il leur faut aujourd'hui avec une semaine de travail réduite, accepter de négocier sur le terrain des assouplissements justifiés et utiles pour le bon fonctionnement des entreprises françaises.*»

Alors, il semble bien que les patrons aient gagné la bataille des assouplissements. Il reste la réduction du temps de travail effective. Et de ce point de vue, c'est mal parti pour l'objectif gouvernemental des 35 heures en 85... N'oublions pas que certains accords ne prévoient les 39 heures qu'en...83!

La loi sur le temps de travail va-t-elle sacrifier les droits des travailleurs à préserver une vie familiale, sur l'autel d'une prétendue lutte contre le chômage? Est-ce ainsi que le gouvernement socialiste conçoit la «solidarité nationale»?



Dimanche 6 décembre, la direction des Galeries Lafayette de Paris avait décidé une opération commerciale d'un nouveau genre. Elle avait décidé d'ouvrir une exposition de jouets sur la terrasse supérieure du magasin. Bon prétexte pour tenter une ouverture du magasin. Aucun personnel ne devait travailler, mais les clients étaient obligés de traverser les étages pour se rendre sur la terrasse. La CGT des Galeries Lafayette, appuyée par l'Union syndicale du commerce et la Fédération, a montré aussitôt sa vigilance par rapport à cette question de l'ouverture du dimanche.

Vers 15 heures 30, un groupe de militants et de travailleurs des Galeries bloquait l'entrée du magasin et la direction était obligée de fermer l'exposition, qui n'avait été ouverte qu'une demi-heure.

Jusqu'à vers 17 heures, les travailleurs restaient devant le magasin pour expliquer aux passants et aux clients leur refus de travailler le dimanche. Il y a plus de deux ans, une grande mobilisation des travailleurs du commerce parisien avait empêché la direction des Galeries, qui ouvre déjà le lundi, à faire travailler le personnel sept jours sur sept. Sauf quelques rares réactions de mauvaise humeur, l'action des travailleurs des Galeries a rencontré un bon écho auprès des clients.

Objectif atteint, donc pour ce dimanche. Mais une mobilisation encore plus grande sera nécessaire pour les dimanches qui viennent, et tant que les fêtes, bon argument pour allonger la durée d'ouverture, ne sont pas passées.

WATTRELOS (NORD)

Quand parents, élèves et enseignants luttent pour un LEP



Arrivée de la délégation, parents, enseignants, agents, élèves, ainsi que l'adjoint au maire, à l'Inspection académique...

Professeurs, parents, élèves : réunis par un lien évident, l'école, ils sont aussi divisés pour de multiples raisons, dont certaines tiennent à la nature même de l'école dans notre système. Ainsi, il n'est pas rare que des parents, mus par le souci louable de voir assurée aux enfants une scolarité égale pour tous, s'en prennent aux enseignants devant les nombreux échecs scolaires. Il est encore moins rare que les élèves rejettent sur les profs la responsabilité de leurs incompréhensions ou de leur manque d'intérêt pour les cours. Et il est tout à fait fréquent que les enseignants lassés et désabusés, se plaignent d'être les boucs émissaires des parents comme des élèves.

Chômage à la sortie de l'école, sélection de fait dès le plus jeune âge, inégalité flagrante des jeunes devant la scolarité, voilà quelques-uns des vices de base, compliqués par les phénomènes d'incompréhension inévitables entre gens d'âges différents, de métiers différents, de cultures et de préoccupations différentes. Sans un minimum de compréhension commune du caractère inégalitaire et de classe de l'école, rien à faire pour sortir de ce marécage. Mais ce minimum peut exister : là où se trouvent des syndicats enseignants, là où militent des fédérations de parents d'élèves, là où des centaines de jeunes de milieux populaires commencent à réfléchir au présent que leur accorde la société — les joies de la vie au lycée — en attendant l'avenir qu'elle leur réserve, enseignants et élèves cherchent des orientations correctes et communes à leur lutte, et tiennent compte à tous moments de l'existence de points de vue différents dans leurs rangs.

Correspondant ROUBAIX

Ce travail lent a fait son chemin à Wattrelos, ville ouvrière d'environ 60 000 habitants au nord de Roubaix, à travers les vicissitudes des pétitions en commun, les lenteurs et le manque de dynamisme parfois des concertations, le feuilletton des lettres successives envoyées aux autorités hiérarchiques sans résultat — et on n'en attendait pas moins des autorités académiques d'avant le 10 mai, même si on en attendait un peu plus des nouvelles.

Rentrée 81 : une situation qui se dégrade de plus en plus dans un établissement, le lycée-collège-LEP (Lycée d'enseignement professionnel) Emile Zola, prévu pour recevoir 900 élèves, et qui en héberge 1 050. Manque d'agents pour nettoyer correctement les locaux, manque de personnel de secrétariat et administratif, manque de locaux (certains cours ont lieu dans des préfabriqués, bien sûr, c'est l'enfance de l'art, mais aussi au réfectoire ou dans des salles inadaptées), tout manque sauf les problèmes dans cet établissement qui en comporte en fait trois : un CES, un lycée, un mini LEP, et où le centre de documentation avec son unique documentaliste peut accueillir au maximum 20 élèves à la fois.

« Mini LEP », cela veut dire peu de sections, des locaux en

préfabriqué, des machines en nombre insuffisant, pas de sanitaires mais un simple seau d'eau pour se laver les mains après l'atelier, pas d'infirmière bien sûr, et tout est à l'avenant.

Naturellement, cette situation critique n'a rien d'étonnant à Wattrelos : 100 années de mono-industrie textile ont formé une population où 75% des habitants ont un niveau d'études égal ou inférieur au certificat d'études, 60% des élèves ont un retard en sixième, 65% en cinquième; on ne s'est jamais préoccupé sous le règne du patronat textile de développer l'enseignement secondaire, ni même une formation professionnelle réelle pour faire des ouvriers qualifiés. C'est ce que met en lumière la municipalité socialiste de Wattrelos, dans un document qui démontre le retard pris en matière de formation et la nécessité de s'atteler à la tâche. C'est ce que constatent les parents d'élèves, qui depuis des années demandent que soit construit un vrai LEP permettant de donner une formation professionnelle aux jeunes wattrelosiens trop souvent évacués vers les villes voisines, ou laissés dans la nature.

Octobre 81 : énième fin de non recevoir reçue sous forme de lettre par les syndicats enseignants (principalement SNES, SGEN/

CFDT, SNETP/CGT, SNETAA) qui décident alors avec les parents (Fédération Andrieu et PEEP) d'amplifier leur action pour les objectifs immédiats en postes et locaux et pour la création du LEP. Ils programment une manifestation locale, un samedi matin, en tenant compte du soutien de la municipalité.

Fin novembre : les élèves de première du lycée, sensibilisés à l'ensemble de ces problèmes, se mettent en grève : leur professeur de français est absent pour deux mois, or en fin de première il y a un examen de français et le remplaçant, après plusieurs désistements, n'a toujours pas été trouvé par le rectorat. Ils s'y rendent en nombre, et réussissent à accélérer les choses, puisque une nouvelle maîtresse auxiliaire est pressentie, et accepte le poste, dans les 24 heures. Cette petite victoire est ressentie de manière très positive.

Samedi 28 novembre : une manifestation nombreuse de plus de 600 personnes et très dynamique parcourt les rues de Wattrelos, sous une pluie battante. Elle n'aurait pu se dérouler sans l'unité parents/élèves/enseignants et l'appui de la municipalité, à qui a été remise une motion.

Cette manifestation ne restera pas sans lendemain. Il faut maintenant répondre à la question : comment continuer le mouvement ?

Les autorités académiques, contraintes d'accepter une entrevue avec une délégation de 12 personnes et une trentaine d'observateurs le mercredi suivant, n'ont pris aucune décision, mais simplement écouté, de mauvaise grâce d'ailleurs : il paraît qu'à l'inspection académique on aime mieux discuter à 5 ou 6. Alors, comment agir dans cette période charnière où on peut présager que la réponse prochaine des autorités rectorales ne satisfera pas en tout état de cause l'ensemble des revendications ?

Les responsabilités et les adversaires dans notre cas sont complexes à établir, entre une situation héritée d'un système social et scolaire toujours en place et qui s'appelle le capitalisme, et l'attentisme d'une administration académique où ne manquent pas d'ail-

leurs à des postes importants des responsables tout à fait hostiles aux changements sous quelque forme que ce soit. De l'autre côté, la mobilisation d'un mouvement de parents, enseignants et élèves pouvant en l'occurrence s'appuyer sur la volonté de changement de certaines forces politiques qui ne sont pas pour autant toujours à même d'en prendre les moyens.

Il faut maintenant débattre de ces questions pour définir les formes d'action correctes, permettant de maintenir la combativité actuelle pour améliorer le rapport de force, et permettant également les forces de pression et de réflexion qui peuvent concourir à une transformation de la situation locale. Ce débat serait à même d'éclaircir certaines positions. Par exemple, se fiant à leur expérience propre de lutte, certains élèves disent en ce moment aux profs : « Faites grèves, et on vous soutiendra ». Vu l'ampleur des objectifs et des problèmes, le sentiment de beaucoup d'enseignants est qu'une grève spontanée ne serait pas efficace, et on comprend dans ce cas qu'ils hésitent à mettre en jeu une ou plusieurs journées de salaire.

Un mot d'ordre de grève pourrait correspondre à un aiguisement du conflit, quand celui-ci révèle un adversaire précis qu'il s'agit de faire plier; mais il n'est pas la réponse universelle, surtout s'il demeure local.

Par contre, en se souciant toujours de l'unité des différentes composantes du mouvement, il est encore possible d'élargir le soutien et la sympathie et de trouver des formes de harcèlement des autorités académiques, telles que des grèves du zèle, par exemple, vu les conditions de travail inacceptables. A cette étape du mouvement, il est possible d'approfondir les nouveaux rapports qui se sont créés dans l'action collective entre professeurs, parents et élèves. Il est possible de prouver la nécessité de la lutte organisée, et donc de renforcer la volonté de s'organiser du côté des enseignants et des parents dans les syndicats et associations, comme du côté du comité d'élèves.

Un LEP et des conditions de travail correctes à Emile Zola, ça ne changera pas la nature profonde du système actuel, mais ça sera la preuve tangible que l'unité d'action est possible et efficace.

SOUSCRIVEZ !

Total au 16 novembre 1981 : 137 610,10 Frs

Suppt à réabt hebdo L.J.	Bayonne	42
Suppt à réabt hebdo C.S.	Grenoble	688
Souscription D.P.	Nancy	200
A.M.L.	Lunéville	50
Suppt à réabt hebdo C.P.	Lourdes	42
Suppt à réabt hebdo B.C.H.	La Courneuve	42
Sur vente journaux	Paris	5
Suppt à réabt hebdo B.D.	Lille	42
Souscription à librairie	Paris	160
Souscription Dimitrov	Paris	140
Suppt à réabt hebdo C.A.	Vitrolles	42
Suppt à réabt hebdo D.M.	Nimes	42
Suppt à réabt hebdo M.F.M.	Orléans	42
Suppt à réabt hebdo R.M.	Paris	42
Suppt à réabt hebdo A.C.	Brunoy	42
Suppt à réabt hebdo B.M.	Grenoble	42
Suppt à réabt hebdo L.D. C.L.	Morbihan	46
Suppt à réabt hebdo C.B.A.	Paris	42
CP du PCML Commune de Paris	Paris	55
Suppt à réabt hebdo J.V.	Montpellier	42
Suppt à réabt hebdo P.B.	Paris	42
Sur vente de timbres	Paris	18
Suppt à réabt hebdo E.M.	Marseille	3
Suppt à réabt hebdo A.C.	Isère	46

Nouveau total au 7 décembre 1981 : 139 567,10 Frs

INTERNATIONAL HARVESTER CROIX (NORD)

Produire l'Axial Flow

Mercredi 2 décembre, lors d'une assemblée générale du personnel, l'intersyndicale IHF (CGT, CFDT, CGC, UGICT/CGT) soumettait aux travailleurs le dossier qu'elle a réalisé afin de prouver la possibilité de fabriquer la moissonneuse-batteuse « Axial Flow » à Croix. Ce dossier convainquant, qui reçoit l'appui des municipalités de Wafquehal et Croix, démontre la fausseté de l'argumentation de la direction. Celle-ci envisage de licencier 513 travailleurs à Croix (voir Humanité rouge N°1266) et invoque des nécessités techniques douteuses l'amenant à produire et monter l'Axial Flow à Angers. L'assemblée générale devait se prononcer en faveur du projet de l'intersyndicale à l'unanimité. Une conférence de presse dans les locaux de la mairie de Wafquehal,

l'après-midi même, mettait en évidence, d'une part, le fait qu'actuellement la défense de l'emploi à Croix passe par la démonstration de la possibilité de produire l'Axial Flow sur place, et d'autre part, la cohérence du projet intersyndical. Les travailleurs trouveront-ils auprès des pouvoirs publics l'aide et les moyens suffisants pour faire plier une direction qui, il y a peu, refusait même de recevoir l'intersyndicale ? C'est dans une semaine que la direction d'IHF fera connaître son nouveau plan. Nous tiendrons nos lecteurs informés du déroulement de ce conflit décisif pour la défense de l'emploi dans la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing.

Correspondance

IHF : International Harvester France

MONTPELLIER

2 dossiers brûlants pour la visite de Mauroy

Le 14 décembre, Mauroy sera à Montpellier. Si la question de la viticulture reste le thème principal de cette visite, il sera bien difficile au premier ministre de ne pas en aborder une autre, toute aussi brûlante, celle de l'emploi; on parle d'ores et déjà à cette occasion de la signature d'un contrat de solidarité avec la mairie de Montpellier, de comités régional et local pour l'emploi, et même... de créations d'emplois! Pour les 15 000 chômeurs de Montpellier (ils sont 25 000 dans le département) voilà de quoi espérer... Eurocéral, Sud-Couleur, deux dossiers brûlants pour le premier ministre.

Michel LOPEZ

SUD COULEUR

«Nous sommes soutenus et nous avons des perspectives de redémarrage»

Dimanche 9 heures du matin. Je sonne au portail de Sud. Des pas dans l'escalier, c'est Roger qui m'ouvre. «Ça va?» «Ça va. Je me lève, les autres aussi». En fait, il avait déjà entrepris le nettoyage de la cafétaria, serpillière et balai à la main. Petit à petit, les occupants de la nuit sortent des cabines de tirage transformées en chambres. On s'étire, le café chauffe... une nouvelle journée d'occupation commence. Le dimanche ici, n'est pas un jour de repos, il faut préparer le travail pour la semaine qui vient. Autour de la table, Roger, Geneviève, Martine, Dominique, Françoise, Gilbert, tous syndiqués à la CGT, et Robert, le délégué syndical CGT.

■ Voilà, je suis venu faire le point avec vous pour un article dans le prochain numéro de *L'Humanité rouge*. C'est le quarante-cinquième jour de grève, le quarantième jour d'occupation des locaux et malgré le dépôt de bilan du 5 novembre, vous êtes toujours là, avec la même détermination, le même moral de vainqueurs.

—C'est vrai que le syndicat, malgré la dureté de la direction, malgré les difficultés, n'a pas baissé les bras. En plus, nous sommes soutenus et nous avons des perspectives de redémarrage, alors, pourquoi ne tiendrions-nous pas le coup?

—Il y a plusieurs facteurs au départ, et même encore. C'est l'attitude scandaleuse de la direction qui nous a indignés et tenus mobilisés. A tel point que certains travailleurs qui avaient été volontaires pour le licenciement, non seulement continuent la grève, mais occupent activement avec nous. Si c'était à refaire, ils ne seraient plus volontaires!

—Le groupe des Laboratoires qui est derrière Sud, possède 60% du marché français de la photo, c'est un véritable monopole qui a la spécialité de racheter les boîtes en difficulté, soit pour s'agrandir encore, soit pour empêcher qu'elles ne soient rachetées par un concurrent; c'est le cas de Sud. Centraliser les bénéfices, réduire les charges d'exploitation au détriment des unités nouvellement intégrées, c'est la politique du groupe. Ainsi, tout en conservant la clientèle de Sud qu'ils orientent

vers d'autres labos à eux, (Toulouse, LSL, Vienne, Intercolex) ils voudraient ne conserver qu'une antenne à Montpellier. Pour cela, ils n'ont pas hésité à ouvrir un atelier dans un village de la banlieue de Montpellier, où ils collectent et orientent les pellicules en faisant travailler des non grévistes, alors qu'ils ont déposé le bilan. Notre Union locale CGT qui a dénoncé ce scandale, a entrepris une action contre ce fait.

—Tout cela montre bien d'ailleurs, que les Labos associés, ne veulent pas perdre Sud-couleur. Un «nouvel» acheteur s'est présenté à la préfecture pour le rachat de Sud, avec la reprise de seulement 30 personnes. Il s'agit de M. Kauffman qui n'est autre que le secrétaire général des Labos associés. La préfecture a refusé cette proposition. Il semblerait qu'elle ait jugé insuffisant le nombre d'emplois.

—C'est quand même un peu fort, ceux qui ont fermé veulent maintenant ré-ouvrir! Cela montre bien la magouille.

—Nous avons déposé une plainte et entamé une procédure juridique remettant en cause le dépôt de bilan. Car c'est la direction elle-même qui a déposé le bilan pour cessation de paiement, alors que cela aurait dû être fait par les créanciers et eux, ne l'ont pas fait! En plus, on appartient à une unité économique et sociale, les labos associés, et le bilan est seulement déposé pour les labos du sud. Enfin, comme nous venons de le dire, la direction continue une activité après le dépôt de bilan.

■ Quelles perspectives de redémarrage avez-vous aujourd'hui?

—Nous voulons insister là-dessus: Sud-couleur n'a de réelles difficultés au niveau de la clientèle, que depuis le rachat par les Labos associés; il est anormal que l'on ait perdu 50% de la production en deux ans, alors que la baisse du marché sur la plan national n'est que de 2%! Cela est dû à la seule volonté des Labos associés de réduire l'activité de Sud. Car il y a des possibilités de développement dans la région, c'est évident, et c'est bien ce que prouve le soutien que nous avons eu des syndicats professionnels de photographes, des Bouches du Rhône aux Pyrénées, au cours d'une réunion ici

même. Ils ont clairement exprimé le souhait de voir Sud redémarrer!

—Des concurrents des Labos associés se sont aussi manifestés: Fuji a assuré son assistance technique et logistique (fourniture des produits, papiers etc...) en cas de redémarrage; 3M et Agfa doivent prochainement donner une réponse. Enfin, le projet d'une scoop est sérieusement en chantier avec l'aide du président de Promoscoop.

—Tout cela est facilité par le soutien et les promesses que nous avons eues de la part des pouvoirs publics: la préfecture nous encourage à tenir bon dans l'occupation, le Conseil général qui nous a plusieurs fois exprimé son soutien, vient de voter plusieurs millions d'aide pour les grévistes.

—On a également le soutien du PS, PC, PCML qui à eux trois ont collecté près de 6 100 F.

■ Et sur le plan syndical, quel est le soutien?

—Depuis le début, l'UL et même l'UD nous aident, elles ont organisé la solidarité sur la ville. Nous avons la visite de nombreux militants et syndicats CGT, ce qui nous reconforte le moral. Par ailleurs, les collectes avec ou sans notre présence, pour la seule CGT, se montent à plus de 8 000 F.

■ Pour les 15 jours à-venir, quels sont vos projets?

—Le plus urgent c'est d'obtenir notre paye! Encore une illégalité: c'est la direction au lieu du syndicat qui fait la paye, elle vient de la retarder pour tous les employés et menace de ne pas verser l'intégralité du salaire qui nous est dû! Alors là, ça va chauffer! Ça va être vite réglé et dès le début de la semaine.

—Nous avons décidé de reprendre la production dès mardi 8 décembre. On a tout ce qu'il faut et ça nous permettra de nous payer et de continuer à tenir bon.

—Enfin, nous avons écrit une lettre et demandé une entrevue au premier ministre qui doit venir à Montpellier le 14 décembre. On te l'a dit, nous avons jusqu'à présent un soutien des pouvoirs publics mais aussi des promesses, nous espérons qu'elles vont se concrétiser avec la venue de Mauroy!

EUROCERAL

La balle est dans le camp du pouvoir

600 chômeurs de plus en janvier 1982. C'est le cadeau de Noël d'Olivier Lecerf, P-DG de Lafarge, aux élus régionaux et au gouvernement. C'est aussi et surtout un rude coup pour les travailleurs d'Eurocéral et de la région; pour les premiers, la pillule est d'autant plus amère qu'ils ont vu ce grand patron proclamé meilleur P-DG de l'année par Mauroy en personne, consacré par un gouvernement de gauche qu'ils ont pour une bonne part contribué à mettre en place... Mauroy et son gouvernement semblent avoir été impressionnés par la «réussite» du groupe Lafarge, aujourd'hui un des plus grands trusts français privé après la nationalisation de ses malheureux confrères. A quoi Lafarge doit-il cette réussite? Pour Olivier Lecerf, ça se résume à quatre possibilités: la liberté des prix, la liberté d'investir en France et à l'étranger, la liberté des moyens financiers, la liberté d'organisation industrielle. Est-ce cela que Mauroy a récompensé? On ne peut ignorer pourtant, que la liberté des prix pour les patrons, c'est la vie plus chère pour les travailleurs; la liberté d'investir en France et à l'étranger, cela veut dire, comme c'est le cas pour Eurocéral, l'exploitation pendant cinq ans de la main-d'œuvre de notre région, et puis partir sans rendre de comptes; c'est la continuation et le renforcement du pillage des pays du Tiers-Monde, puisque 90% de la production cimentière de Lafarge se fera demain dans ces pays. C'est la continuation de la collaboration de Lafarge avec le régime raciste d'Afrique du sud! L'esprit de Cancun semble bien loin des préoccupations et des buts de Lafarge. Quant à la liberté des moyens de financement, le montage financier d'Eurocéral en dit long sur cette «liberté»: ce sont les contribuables qui ont financé Eurocéral, 16 millions au titre de l'aide allouée par Barre, 2 millions d'aides du district de Montpellier et d'aide à la décentralisation, 1 million d'aide à la formation professionnelle, une avance du client (lié au CEA) de 340 millions... 5 ans d'exonération de la taxe professionnelle...; Lafarge et Norton ont apporté un petit million! en quelque sorte, le million symbolique! Enfin, pour Olivier Lecerf, la liberté d'organisation industriel-

le, c'est la possibilité de pouvoir s'adapter aux contraintes du marché, la liberté de licencier...

Alors que va bien pouvoir dire Mauroy aux travailleurs d'Eurocéral? Comment va-t-il par exemple, expliquer la décision interministérielle prise il y a quatre mois, de laisser «faire» les licenciements à Eurocéral? Décision que les délégués ont apprise lors de leurs rencontres aux ministères de l'Industrie et du Travail à Paris. Le scandale est aujourd'hui bien connu, l'opération financière dévoilée; un universitaire et un expert comptable y ont consacré deux rapports; et les élus locaux, après bien des réticences, se sont engagés à prendre un certain nombre de mesures jugées positives par les travailleurs d'Eurocéral:

—la demande de la constitution d'une commission d'enquête interministérielle sur l'affaire d'Eurocéral.

—la demande au premier ministre et au ministre du Travail de suspendre l'autorisation des 600 licenciements.

—ensuite l'intervention auprès du Préfet et de l'Inspection du Travail pour annuler les mesures de licenciement prises contre 5 délégués à la suite de la séquestration d'un directeur financier. Démarche qui a porté ses fruits.

—enfin, les élus locaux proposent de racheter les locaux d'Eurocéral pour y implanter d'autres usines. Ceci pour le franc symbolique, compte-tenu des profits réalisés (25000%!).

A ce jour, ni la suspension des licenciements, ni la commission d'enquête, choses particulièrement importantes pour soutenir la lutte des travailleurs, n'ont été obtenues; les élus locaux parlent de difficultés, de lenteurs... ce qui laisse mal augurer des résultats. Rocard déclarait pour sa part, lors de son passage à Alès, «que le gouvernement allait faire plier Lafarge». Mauroy va-t-il contredire son ministre du Plan, et les élus locaux qui réclament des emplois? Ou bien va-t-il se tourner contre Lafarge?

En ce qui nous concerne, la réponse est claire: Mauroy doit annoncer la création de 600 emplois pour les travailleurs d'Eurocéral, en faisant payer d'une façon ou d'une autre Lafarge et Norton.

POUR L'EGALITE DES DROITS, CONTRE LE RACISME

Une opération régularisation qui laisse les problèmes entiers

Où en est l'opération de régularisation des travailleurs immigrés sans papiers, lancée cet été par le gouvernement ?

Les difficultés, les problèmes soulevés, la masse considérable des sans-papiers écartés de fait de cette régularisation, tout cela, « nous oblige à descendre dans la rue », estiment les associations de travailleurs immigrés regroupées à la MTI, et organisatrices de la manifestation de ce samedi 12 décembre à Paris, à laquelle appelle notre parti.

C'est que, à 3 semaines de la date fixée pour la clôture de cette opération, les choses sont loin d'être réglées de manière positive pour les 200000, 300000 sans-papiers (estimation par définition difficile) qui triment, ou chôment selon les besoins, pour le plus grand profit de leurs employeurs.

Loin d'être réglées, d'abord parce que, si les procédures ne s'accroissent pas, si les employeurs clandestins, certaines administrations continuent de s'opposer aux procédures (si insuffisantes soient-elles) décidées par le gouvernement, si les critères définis sont maintenus, alors, une grande partie des sans-papiers se retrouvera face à leurs exploiters dans les mêmes conditions de précarité, d'insécurité, de risques d'emprisonnement, d'expulsion, propices aux pires conditions de travail, de salaire, de logement.

Loin d'être réglées ensuite parce que le problème de fond restera entier, la source même intacte, si l'échange inégal, le pillage reste la règle entre la France impérialiste et les pays du Tiers-Monde où un nombre croissant d'hommes et de femmes se trouvent contraints, pour survivre, à l'émigration, si en France des patrons peuvent continuer à employer des travailleurs sans leur appliquer la législation en vigueur, sans qu'ils aient les droits qu'ont les autres travailleurs... si ces structures sont maintenues, des conditions d'entrée supplémentaires ne font que créer des catégories supplémentaires de clandestins, de nouveaux trafics... Dans une situation de ce type, si ne sont pas revus les accords bilatéraux (inégaux) avec les pays d'origine, ce peut signifier pour les travailleurs, un contrôle du flux migratoire ?

Bien sûr, le problème de fond, pour être réglé, suppose des transformations en profondeur dans les structures, les échanges et relations extérieures de la France. Et cela ne saurait être acquis qu'au prix de luttes ardues et de grande ampleur du peuple de ce pays, solidaire des peuples du Tiers-Monde, puisqu'il s'agit de remettre en cause la nature impérialiste de la France.

C'est cette orientation que traduit le mot d'ordre « égalité des droits et solidarité internationale » présent dans cette manifestation du 12 décembre : un thème sur lequel la MTI compte organiser chaque année une journée, à une date à déterminer.

Mais le problème urgent, est celui de la régularisation : report de la date limite de l'opération, révision des critères, en fait, régularisation sans condition... Ce sera le contenu principal de la manifestation.

Les données fournies par la MTI lors de sa conférence de presse du 8 décembre, confirment les précédentes. (voir HR N°1259 et 1263)

Le nombre de dossiers déposés est passé à 70000 sur lesquels la MTI estime que 50000 sont bloqués pour diverses raisons, en particulier du fait qu'ils peuvent être jugés incomplets (en vertu des critères) ou des lenteurs de la procédure.

LA SITUATION

Du fait du refus (persistant) dans certaines préfectures, de recevoir les dépôts collectifs, dans le sud mais aussi en région parisienne, du fait des échéances aussi qui approchent, d'autres ne pourraient pas l'être si les choses restent en l'état. Ainsi, par exemple, la MTI (qui est pour un tiers environ dans les dossiers déposés) reçoit un nombre très important de sans-papiers actuellement dans ses locaux à Paris (les après-midi, 46 rue de Montreuil). Or, le dernier rendez-vous qui lui est fixé pour dépôt collectif, est le 15 décembre...

Des patrons continuent de licencier ceux qui leur demandent un contrat. D'autres même, vont retirer des contrats qu'ils avaient donnés.

Pour ce qui concerne les saisonniers qui sont dans une situation particulièrement grave, face à un patronat organisant le refus de la régularisation et une administration ne facilitant nullement les choses (*), leurs représentants (et la MTI) ont rencontré le secrétaire d'Etat F. Autain à Avignon, où il était venu pour « faire appliquer sa circulaire » du 20 novembre. 241 saisonniers avaient signé une lettre dans laquelle ils disaient leur intention de faire la grève de la faim si aucune disposition n'était prise à leur égard ; cette circulaire leur répondait peut-être, mais les critères qu'elle définit ont été rejetés par les saisonniers qui ont remis au ministre un texte détaillé, montrant tous les cas exclus par ces critères et demandant une réponse d'ici le 12 décembre.

A noter que 90% des 7000 dossiers recueillis par la MTI sont le fait d'immigrés travaillant comme saisonniers depuis avant 1974...

LES TRAFICS

Dans cette situation, le trafic de faux papiers, le trafic de contrats en particulier, prend de l'ampleur, se développe au grand jour. Divers cas sont connus et ont été portés à la connaissance du ministère ; ils n'ont donné lieu jusqu'ici, à aucune poursuite ni mesure.

La MTI, qui prépare un dossier à ce sujet, a cité quelques exemples : un patron a vendu pour 500000 francs nouveaux de contrats. Il y a des démarcheurs qui contactent les travailleurs, organisent la vente.

A Avignon, un tract, en arabe, appelle les sans-papiers à prendre contact, pour régler leur problème, au 5625118 à Paris. Enquête faite, c'est un nommé Barbari, 68 avenue des Champs Elysées (escalier A 5ème étage, couloir D, appartement 566) qui propose des contrats (7000F comptant, 1000F après prise en compte du dossier) en fait, un réseau qui se

met en place.

A Marseille, des APS (autorisations provisoires de séjour) des CERFA (révisés jaunes d'autorisation de séjour), des cartes de séjour ou de travail, sortent de la préfecture pour respectivement 100F, 500F, 5000F.

Qu'ils soient fictifs ou réels, (correspondant à un travail effectif), les contrats se vendent, et cher !

LE FOND DU PROBLEME

Les critères (entrée en France avant le 1/1/1981, contrat de travail, preuves d'emploi...) doivent être rejetés. La MTI demande la régularisation sans conditions de tous les sans-papiers.

Pour la MTI, la date du 21 mai (comme pour l'amnistie) et non du 1er janvier 1981 aurait été meilleure et plus logique, elle l'a fait savoir dès le début.

Dans les conditions actuelles, elle aurait vu la possibilité d'un gel du flux migratoire, le temps de passer à un nouveau type d'accord avec les pays d'origine (concernant aussi les structures actuelles comme le FAS ou l'ONI) en dehors de quoi elle ne peut prendre position sur un quelconque « contrôle du flux migratoire ». Sur ces questions de fond, qui ne peuvent être réglées sans un vrai débat, où les associations d'immigrés doivent être partie prenante, sans une rediscussion des conventions internationales, la MTI prépare une chartre qu'elle présentera au prochain festival de l'immigration.

C'est bien dans la lutte contre l'impérialisme, contre le pillage du Tiers-Monde, pour son émancipation et son développement, que résident les conditions qui, à la fois, tarissent les sources de l'exode, l'expatriation, l'exil forcés — de l'émigration —, et permettront le retour souhaité pour la plupart, volontaire, né du libre-choix, au contraire de l'expulsion et du refoulement.

Une lutte qui concerne aussi bien les travailleurs français puisqu'il y a au bout, le renversement de leurs propres exploiters.

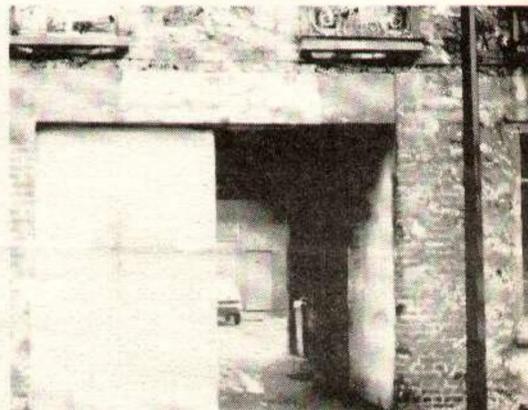
A ce sujet, la manifestation du 12 ne reçoit pas un soutien aussi large qu'une initiative semblable de la MTI pouvait avoir avant le 10 mai. Il est vrai que le racisme d'Etat pratiqué par Giscard-Barre hier, n'est plus de mise aujourd'hui et que la solidarité Français-immigrés se situe bien plus sur le terrain d'une solidarité de classe, d'une solidarité anti-impérialiste qui n'est sans doute pas si large...

L'appréciation quant au fond, de la politique du gouvernement actuel est diverse, comme elle l'était déjà sans aucun doute auparavant sur la politique à mettre en place après celle de Barre-Bonnet-Stoléru, qui avait « l'avantage » de mieux rassembler contre elle...

C'est dire que le chemin de l'unité Français-immigrés n'est pas des mieux dégagés...

Gilles CARPENTIER

(*) Il se confirme mieux que la police donne des notifications d'expulsion tout à fait illégales, dans un but d'intimidation et pour les pousser à partir.



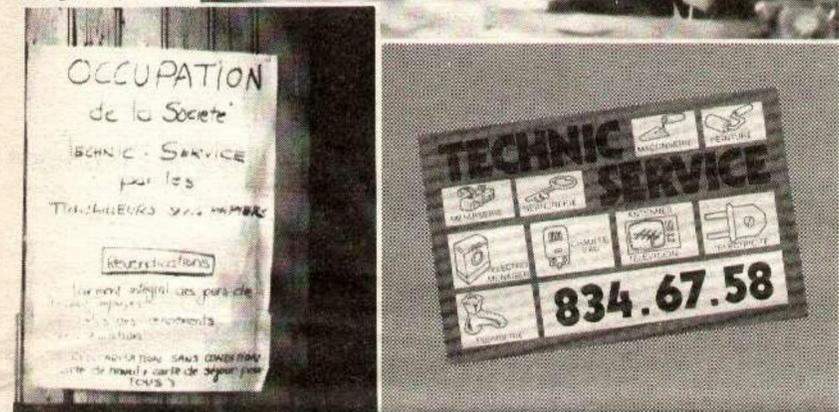
Les sans-papiers d'Aubervilliers face à un patron hors-la-loi

Aubervilliers, rue Nicolas Bayer : au fond d'une cour, une sorte d'entrepôt. Depuis plusieurs jours, les locaux sont occupés par une quarantaine de travailleurs immigrés, employés de la société « Technic service ». Des sans-papiers qui luttent pour obtenir la régularisation de leur situation. Comme ses comparses des autres sociétés de réparations en tous genres, baptisées « EHO 33 33 », « DMS », « RSD », le patron de « Technic service », M. « Max » comme il se fait appeler, avait trouvé la bonne combine : il employait au noir des immigrés sans papiers. Il leur faisait distribuer des prospectus pour racoler de la clientèle. Payés selon le bon plaisir du patron, licenciés à tout moment... quelle bonne affaire les sans-papiers ! Seulement voilà, des grèves ont éclaté chez ces négriers.

Les sans-papiers voulaient obtenir leur régularisation, un contrat de travail et une carte de séjour (voir L'Humanité rouge N°1265). En apprenant cela, ceux de « Technic service » (dont les locaux étaient alors 80 rue Marcadet) s'y sont mis à leur tour. Le 5 novembre, ils se sont mis en grève. Au bout de quatre jours, le patron paraît céder : « D'accord, on va faire des contrats de travail ». Et, de fait, des contrats ont été signés. Seulement, comme le constatera l'inspecteur du travail... ils étaient faux. Car « Monsieur Max » n'était pas juridiquement le patron. La manœuvre avait été déjouée. Bref, le 7, de nouveaux contrats ont été signés, authentiques ceux-là. Et le travail a donc repris le 9. Après une semaine, les gens ont demandé un acompte. On leur a répondu qu'ils seraient payés le 15. Puis, le 15, ce fut le 20. Et le 20 : « Je n'ai pas d'argent ; revenez ce soir pour toucher un acompte ». Le soir, quand les travailleurs sont revenus, une désagréable surprise les attendait. Tout avait été démantelé (les télévisions, les machines à laver en réparation, etc...). Quand « M. Max » s'est présenté, il leur a dit : « Je n'ai pas d'argent. Je paierai devant l'inspecteur du travail ». Un rendez-vous a été pris avec l'inspecteur du travail du XVIIIe, M. Clerc. Et le 23 novembre, les travailleurs étaient là, « M. Max » aussi, en présence de l'inspecteur du travail, dans les bureaux de l'inspection. « Je n'ai pas d'argent, je ne peux garder personne », a déclaré le patron. Celui-ci était venu avec « un ami » qui, à un moment donné, (il était aux environs de midi) a dit : « J'ai faim, je vais acheter un sandwich ». Un peu plus tard, il est revenu. Il était accompagné de cinq vigiles. Ils



4, rue Nicolas Bayer, à Aubervilliers, ce local de la société « Technic service » est occupé par des travailleurs sans papiers, pour que leur situation soit régularisée...



portaient des revolvers à la ceinture, une bombe lacrymogène et un chien était avec eux. Un des travailleurs a alors voulu téléphoner à la police ; le chien l'a mordu. Provoquant, le patron a lancé : « Alors, qui veut son argent maintenant ? ». Et il est parti avec les nerfs dont on a pu savoir qu'ils avaient été payés 15000 francs. Et tout cela s'est produit dans les locaux de l'inspection du travail, en présence de l'inspecteur du travail ! En partant, les nerfs lui ont lancé : « Tu n'as rien vu ; tu ne dis rien ». Est-ce en raison de ces menaces que M. Clerc est resté si discret sur ces faits d'une extrême gravité ? Le 3 novembre déjà, à la Bastille, les travailleurs de la société « EHO » avaient été victimes de l'agression de tels individus.

Les travailleurs, en quittant l'inspection du travail, sont allés porter plainte au commissariat. Là, un inspecteur de police a eu le fameux « M. Max » au bout du fil ; celui-ci a reconnu les faits. Quand l'inspecteur lui a demandé le nom de l'ami qui l'accompagnait, il a répondu « Georges », refusant d'indiquer son nom de famille. Finalement, la police a refusé de prendre en compte la plainte déposée.

Devant le refus de les payer, les travailleurs ont alors décidé d'occuper les locaux de la société à Aubervilliers. Et là, jour et nuit, ils montent une garde vigilante, au cas où, à nouveau, des hommes de main voudraient les contraindre à renoncer à leurs droits. Ils demandent le paiement de leurs salaires, l'annulation des licenciements abusifs dont ils sont victimes, ainsi qu'une carte de travail et de séjour.

LA JUNGLE

Cette affaire de « Technic service » met en lumière deux problèmes particulièrement graves. Celui de la situation des travailleurs immigrés sans papiers d'abord ; ensuite, celui des agissements de milices privées qui, par la menace, veulent dicter la loi patronale.

La grève des travailleurs de « Technic service » est l'une de celles qui ont lieu actuellement à Paris de la part de travailleurs qui veulent ainsi obtenir de leurs patrons des contrats de travail leur permettant de régulariser leur situation en France. Ils sont sans aucun doute des dizaines de milliers à être ainsi employés au « noir ». Combien se voient opposer ainsi un refus catégorique de la part de patrons qui veulent pouvoir continuer à exploiter sans merci des travailleurs contraints à vivre en clandestins, c'est-à-dire

entièrement à leur merci ? Combien sont licenciés à partir du moment où ils réclament la reconnaissance de leur travail ? L'attitude du gouvernement dans cette affaire est inadmissible ; cela fait plus d'un mois que des travailleurs sans papiers réclament la régularisation de leur situation. Et le gouvernement fait la sourde oreille. En posant des conditions à la régularisation des travailleurs immigrés sans papiers, le gouvernement les met à la merci du bon vouloir de leurs exploiters.

Cette affaire illustre aussi l'incroyable assurance dont font preuve les milices patronales qui ont prospéré ces dernières années, puisque dans le cas présent on les voit intervenir dans le cours même d'une négociation en présence de l'inspecteur du travail ! Et en le menaçant. Par la force, on veut ainsi faire régner la loi du silence.

Comment appeler tout cela ? La loi de la jungle. Tout se passe comme si était toléré un monde où des travailleurs sont privés de tout droit, où des rapaces font leur loi, où la violence s'impose pour entraver l'application des droits les plus élémentaires.

Régulariser sans condition les sans papiers, interdire les milices patronales, ce serait aller contre cette loi de la jungle.

« Il n'y aura pas de chasse aux immigrés, mais ceux dont la situation n'aura pas été régularisée bénéficieront d'une autorisation temporaire de séjour avant de regagner leurs pays »

(FRANÇOIS AUTAIN, SECRETAIRE D'ETAT A L'IMMIGRATION 7 DECEMBRE 81)

Que justice soit faite pour Houari Ben Mohamed

Le 18 octobre 1980, au cours d'un contrôle dans la cité de la Busserine à Marseille, le CRS Taillefer tuait de deux balles tirées à bout portant, le jeune Houari Ben Mohamed, âgé de 17 ans. A l'époque, nous avions publié le témoignage de Zahir, présent lors du crime : « Ils ont arrêté la voiture et m'ont demandé les papiers. Je les ai présentés ; tout était en règle. Ils nous ont fait ouvrir la malle, puis ils ont fait sortir Ben Mohamed et l'ont fouillé. N'ayant rien trouvé, ils l'ont fait rentrer dans la voiture. Un des CRS a contourné le véhicule et s'est dirigé vers Djamal en disant : " Ce soir, j'ai la gâchette facile ". Puis il est reparti du côté de Ben Mohamed. Là, il s'est retourné, a chargé son arme, puis il a rentré le MAT 49 dans la voiture et il a tiré alors que je n'avais pas encore remis la clé de contact ».

L'assassin fut remis en liberté rapidement. Aujourd'hui, la famille de Houari continue le combat pour que la vérité soit faite. Après la reconstitution du meurtre, qui vient d'avoir lieu dernièrement, les parents de Houari ont publié une lettre ouverte au ministre de la Justice. En voici le texte.

Monsieur le Ministre, Suite à la reconstitution du contrôle de police qui a coûté la vie à notre fils Houari Ben Mohamed, âgé de 17 ans, nous tenons à vous faire part de notre inquiétude. En effet, le compte-rendu paru dans la presse régionale laisse entendre que l'instruction est close et qu'il apparaît établi que les causes du drame soient bien accidentelles.

Comment peut-on conclure à un accident involontaire, alors que le CRS Jean Taillefer a introduit son arme dans le véhicule APRES le contrôle d'identité ?

Comment peut-on conclure à un geste accidentel, alors que le cran de sécurité du pistolet mitrailleur avait été levé ?

Comment croire qu'une défectuosité de l'arme blanchit le coupable, alors qu'il fallait encore une pression de 2 kg sur la détente pour faire partir une rafale !

Quel crédit peut-on apporter à une reconstitution qui se fait sur le lieu de travail de l'assassin et non sur les lieux du crime ?

Si l'on peut comprendre que l'on ait hésité à faire revenir le CRS Taillefer dans le quartier de la Busserine, il est scandaleux que les jeunes témoins aient été complètement deshabillés, fouillés, et encadrés par la police.

Comment peut-on croire la version des faits donnée par le CRS Taillefer, alors qu'il est frappé d'amnésie suspecte sur des gestes qui datent d'un an et qui ont coûté la vie à une personne ?

Monsieur le Ministre, nous vous demandons solennellement d'intervenir pour que les conditions de l'instruction permettent de faire jaillir la vérité. Nous ne sommes pas animés par esprit de vengeance, mais nous voulons que la justice se fasse. Nous ne voulons pas que demain, d'autres parents immigrés pleurent la disparition d'un enfant suite à une « bavure ».

Soyez certains que les amis de Houari, les jeunes du quartier Nord de Marseille, partagent notre inquiétude, et que leur réaction serait très vive si cette affaire ne trouvait pas la solution qu'il convient.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre haute considération.

Pierre BURNAND

POUR LA REGULARISATION SANS CONDITIONS DE TOUS LES SANS-PAPIERS

Samedi 12 Novembre 1981 : Tous à 14h à Barbès à l'appel des Associations de la Maison des Travailleurs immigrés et le soutien du PCML, du PSU, du PCR, de l'OCT, de la LCR, du syndicat Hacuitex CFTD et de nombreuses associations de solidarité avec les travailleurs immigrés

24^{ème} Congrès du PCF

LA VOIE DE L'AVANCEE DEMOCRATIQUE

La voie démocratique au socialisme est celle de la lutte, dit le projet de résolution soumis au XXIV^e Congrès du PCF : lutte de masse, lutte d'idées, lutte électorale. Langage décidé et révolutionnaire? A y regarder de plus près, c'est à l'impasse électorale que conduit la thèse prétendument neuve du « développement continu » de la démocratie, conditionné par le « niveau de conscience des masses » et le « développement du rapport de forces ».

Alain SENTIER

La stratégie d'avancée démocratique s'affirme une stratégie sans modèle qui s'appuie sur les traits spécifiques de notre pays. Nous partageons cette préoccupation-là. La discussion ne se clôt pas si facilement pour autant. Car il ne faudrait pas que dans l'exposé des « spécificités » passent quelques traits bien spécifiques du capitalisme français: la propriété privée des moyens de production, le maintien d'une hiérarchie de classe, une constitution au service des intérêts du capital, un système électoral qui perpétue sa domination, une délégation de pouvoir sans contrôle, un contrôle sans pouvoir etc... Certes, voilà bien deux siècles que la nation française vit sous ces lois; elles n'en sont pas moins spécifiques du capitalisme en France; leur destruction s'impose absolument. Comment cela?

«LE DEVELOPPEMENT CONTINU»

La résolution y répond par la thèse du « développement continu » (cf encadré). C'est le maître-mot de la stratégie proposée.

Proposer un avenir c'est bien; encore faut-il qu'il s'appuie sur les leçons tirées du passé. Peut-être le « développement conti-

LE PROJET DE RESOLUTION

...«Nous concevons la marche au socialisme comme développement continu de la nation française suivant son chemin propre, avec ses traits spécifiques fondamentaux, irréductibles à ceux d'autres pays et à plus forte raison à tout modèle.»

...«Le socialisme démocratique et autogestionnaire ne saurait être octroyé ni programmé d'en haut. Il exige l'effort pour construire, dans les luttes, les conditions de la marche au socialisme, avec pour seul calendrier celui que déterminent les besoins des masses, leur niveau de conscience et le développement du rapport des forces.»

nu» reflète-t-il l'essor pacifique du capitalisme français des dix dernières années... Une évocation plus lointaine de l'histoire du pays, dément la thèse du « développement continu »: montée du fascisme, 1936, deuxième guerre mondiale et occupation, guerre froide, concentration capitaliste de l'époque gaullienne, crise de l'impérialisme français, 1968, crise de 1974 et attaque tous azimuts du capital. Peut-on parler raisonnablement d'un développement « continu », d'une avancée linéaire de la démocratie?

Certes, le passé ne se reproduira pas tel dans l'avenir. Mais il indique que la route est sinueuse et pleine d'embûches, faite d'avancées et de reculs, de victoires et d'échecs, d'espoirs et d'impasses. Les scores électoraux du PCF de 1920 à 1981 reflètent bien ce développement discontinu. Attendons-nous le

socialisme d'une catastrophe? Nullement non plus. Nous attendons d'une stratégie, qu'elle prenne en compte toutes les réalités: les développements pacifiques du capital comme les crises, les offensives ouvrières comme les défensives, les reculs comme les succès, le danger de guerre et la lutte pour la paix...

NIVEAU DE CONSCIENCE ET RAPPORT DE FORCES

Sans aucun doute, la révolution exige un rapport de forces favorable à la classe ouvrière et au peuple et leur mobilisation, leur conscience optima.

Le projet de résolution est fort préoccupé de ce niveau de conscience en raison des résultats du 26 avril. A l'en croire, si Georges Marchais a fait une bonne campagne, sur des objectifs conscients et sérieux, et qu'il a perdu des voix, c'est que les masses ont un bas niveau de conscience! Etrange calcul en vérité:

comment expliquer dans cette logique, que mai 68 qui manifesta une explosion de conscience dans la classe ouvrière et dans la jeunesse, se traduisit par un piètre score électoral? Selon qu'on analyse les masses électorales, les masses ouvrières, les masses travailleuses... le résultat diffère. La résolution a le défaut d'analyser les masses électorales et de s'en tenir là, car pour ses auteurs, l'avancée démocratique dépend étroitement des résultats du suffrage universel. 1936, 1945, 1968 ont montré que la conscience acquise au cours des grandes luttes de classe est d'un autre métal que l'addition des bulletins dans l'urne; elle se traduit en mobilisation, en expérience révolutionnaire, en organisation, acquis autrement plus précieux qu'un succès électoral. 1936 et 1945 furent des moments privilégiés où gonflèrent les rangs ouvriers organisés, où des conquêtes importantes furent gagnées; les résultats électoraux ont alors traduit le bon rapport de forces: ils ne l'ont pas créé.

ARRACHER PAS A PAS DES CONQUETES DEMOCRATIQUES

Bien sûr, la résolution ne nie pas l'importance des luttes qui permettent de « modifier le rapport des forces sociales et politiques » jusqu'à rendre possible « les transformations décisives ».

Qu'entend-on par « transformations décisives »? Le projet reste très très flou. Pour certains,

ce sera les nationalisations et la décentralisation, pour d'autres, une décentralisation plus démocratique et des nationalisations plus étendues, pour d'autres enfin, c'est toujours la prise du pouvoir d'Etat...

Mais si une certaine politique se satisfait de mots, une politique de classe, une politique révolutionnaire exige des faits. Pour des communistes, « transformations décisives », « socialisme », « changements fondamentaux » signifient des actes très précis: propriété collective des moyens de production, satisfaction des besoins populaires, arrêt de l'exploitation et de l'oppression d'autres peuples, pouvoir des travailleurs.

Dans l'histoire du mouvement ouvrier, jamais une victoire électorale suivie de l'installation à la tête de l'appareil d'Etat bourgeois resté intact, n'a permis d'opérer ces actes décisifs. Au pire, elle laissa le champ libre à la contre-révolution comme au Chili; au pis aller, en Europe, elle perpétua la démocratie bourgeoise en fin de compte. L'entreprise engagée le 10 mai contredira-t-elle ces leçons de l'expérience? On aimerait en douter... Le maintien d'une constitution faite par le grand capital pour lui-même, le respect des rouages et appareils administratifs rodés depuis des décennies pour l'oppression et l'exploitation, laissent mal augurer d'une avancée possible vers le socialisme (1). Le projet de résolution qui ignore benoîtement ces questions fondamentales ne contribue en rien à les éclaircir, ni en théorie, ni en pratique. Bien au contraire.

(1) Cf l'article « Changer l'Etat » dans Prolétariat n°23

Tout et son contraire...

Lors d'une réunion publique de « Rencontres communistes », un ancien secrétaire de Georges Marchais soulignait « qu'on trouve tout et son contraire » dans le projet de résolution.

Il y a un peu de cela; la résolution contient de sérieux paradoxes en effet, qui n'ont rien à voir avec le mouvement contradictoire de la vie... Qu'on en juge :

Dans le passage consacré à « la voie de l'avancée démocratique », il est précisé :

« Il n'est pas d'avancée démocratique possible sans que se constitue et se développe un rassemblement populaire majoritaire, s'exprimant dans le suffrage universel dont il fera respecter le verdict. »

Bien! Le suffrage universel et son verdict respectés scandent donc la marche au socialisme.

Comment accorder ce rôle au suffrage universel avec l'appréciation exprimée au début de la résolution dans « Les leçons de la dernière décennie »?

« En 1962, la décision d'élire au suffrage universel le président de la République... n'accroissait pas seulement la personnalisation du pouvoir... Par cette vaste mutation politique la grande bourgeoisie se donnait le moyen dont elle avait besoin pour mieux assurer tout à la fois sa domination et ses profits. »

Instrument de la bourgeoisie en 1962, outil de l'avancée démocratique en 1981, le suffrage universel dans la société bourgeoise est-il donc un moyen « au-dessus des classes »? Toute l'expérience du mouvement ouvrier prouve l'inverse.

Nous reconnaissons le courage politique et intellectuel qui consiste à reconnaître l'impasse dans laquelle on s'est fourvoyé. Il en faut un autre bien trempé pour définir les moyens d'en sortir; en appeler au suffrage universel — garantie de l'avancée démocratique —, ne permettra pas d'en sortir.

En attendant...

« Notre choix est clair : la marche au socialisme, ce sera à chaque moment un progrès de la démocratie. »

Toute la discussion sur la voie de l'avancée démocratique s'organise autour de cette phrase. Le projet critique ouvertement la démarche présentée comme l'opposé de la sienne :

« Il faut donc écarter toute vision unilatérale et mécaniste de son évolution (de la crise). Rien ne serait plus vain que d'attendre le changement et le socialisme de quelque catastrophe libératrice, d'un effondrement spontané et inéluctable du système capitaliste. »

Il y aurait ceux qui attendent une catastrophe, un effondrement du système... et les autres qui attendent, tous les 5 ou 7 ans, les résultats d'une consultation électorale; ceci étant dit sans fausse polémique puisque le projet indique qu'il n'y a pas d'avancée démocratique en dehors de l'expression de la majorité populaire dans le suffrage universel (cf. autre encadré).

Le « à chaque moment » de la marche au socialisme est donc tous les 7 ou 5 ans en attendant... une révision constitutionnelle, bien peu probable et non réclamée par le projet... ou bien... le XXV^e Congrès?

Nous faudra-t-il attendre combien d'années pour voir poser — peut-être — le problème de la voie de la révolution autrement que par ce face à face stérile entre catastrophe spontanée et voie électorale, entre insurrection minoritaire et démocratie sans contenu?

Peut-on sérieusement parler de révolution et de socialisme sans examiner minutieusement la transformation des rapports de forces globaux à l'échelle mondiale, le déplacement du centre de la révolution, le caractère économique, politique et militaire de la France capitaliste et impérialiste, le danger de guerre mondiale, l'offensive expansionniste de l'URSS? C'est dans ce complexe de faits et de phénomènes que la voie révolutionnaire se fraie, plus sinueuse et accidentée que la voie balisée par les élections bourgeoises, voie dont le terme s'appelle « une impasse ».

DES LIVRES

A OFFRIR... OU A RECEVOIR

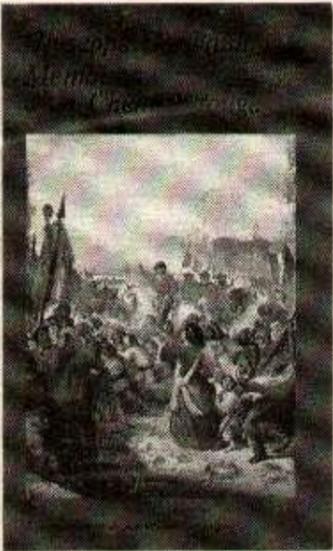
Mémoires, Témoignages

MEMOIRES D'UN COMMUNARD J. ALLEMANE Maspero 600 pages 69F

Ces mémoires qui n'avaient pas été rééditées depuis 1906, sont un témoignage capital comme le sont celles de Lissagaray, de Louise Michel ou de Guillaume. Après son retour du bague de Nouvelle-Calédonie, il contribua à l'organisation des travailleurs et fut avec Guesde et Jaurès, un des fondateurs du PSF.

MEMOIRES D'UNE CHEMISE ROUGE GARIBALDI Maspero 424 pages, 75F

Le fascinant témoignage d'un grand révolutionnaire qui pour défendre les idéaux de justice et de liberté, se battit en Amérique du sud, en Italie, en France. Des pages vivantes des grandes luttes républicaines qui se sont succédées au XIX^{ème} siècle.



ENTERRE MON COEUR A WOUNDED KNEE D. BROWN Stock 556 pages, 46F

A partir d'une documentation sans précédent, l'auteur retrace les étapes de la spoliation des terres et du génocide dont furent victimes les Indiens d'Amérique: la longue marche des Navahos, la guérilla des Apaches, le massacre de Wounded Knee en 1890. Une vision peu connue de l'histoire des Etats-Unis.

DOUZE ANS D'ESCLAVAGE S. NORTHUP Le Sycamore 214 pages, 49F

Fils d'un esclave affranchi, l'auteur fut kidnappé et vendu comme esclave. Un tableau de l'esclavage des noirs américains au siècle dernier.

LE PAIN NU MOHAMED CHOUKRI Maspero 156 pages 37F

Le récit de l'enfance de l'auteur dans le Maroc des années 1930. Une enfance misérable qui fut très vite un difficile apprentissage de la vie.

POUR LA CGT, MEMOIRES DE LUTTE 1919-1947 BENOIT FRACHON Editions sociales

Histoire, Politique

LA NAISSANCE DU PARTI OUVRIER FRANÇAIS GUESDE ET LAFARGUE Editions sociales 202 pages 78F

La correspondance jusqu'alors inédite, entre Guesde et Lafargue permet une meilleure connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier français et des débuts de son organisation.

FEMMES ET FEMINISME DANS LE MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS M.H. ZYDELBERG-HOCQUARD Editions ouvrières 220 pages 54F

Une très bonne analyse historique resituant les luttes des femmes dans le cadre de la lutte de la classe ouvrière.

PCF, ETAPES ET PROBLEMES 1920-1972 COLLECTIF Editions sociales 98F

Des historiens et l'histoire de leur parti. Un ouvrage de référence.

LES ARCHIVES DU FLN MOHAMED HARBI Jeune Afrique 245F

LE LABORATOIRE IRLANDAIS, GUERRE SPECIALE EN EUROPE R. FALIGOT Flammarion 86F

L'AVENIR DU MAOISME SAMIR AMIN Editions de Minuit 150 pages 42F

Une présentation argumentée de la valeur de la voie chinoise de développement.

RAPPORT SUR LA RESISTANCE AFGHANE G. CHALIAND Berger-Levrault 160 pages 48F

Par un spécialiste des luttes de libération, l'invasion de l'Afghanistan par les troupes russes replacée dans le contexte international.

RAPPORT SUR LA RESISTANCE AFGHANE

Général Chaliand



Stratégies
Bibliothèque
Berger-Levrault

L'ETAT DU MONDE 1981 COLLECTIF Maspero 474 pages 52F

Cet annuaire économique et géopolitique mondial comporte une très importante somme de renseignements politiques, économiques, statistiques, bibliographiques... Une documentation indispensable. Nous tenons toutefois à signaler à nos lec-

teurs que nous ne partageons pas l'analyse de la situation de l'Asie du sud-est.

UN SEUL LIT POUR DEUX REVES, HISTOIRE DE LA « DETENTE » 1962-1981 A. FONTAINE Fayard 538 pages 99F

Pour un large public, une analyse approfondie de la situation internationale depuis 20 ans en partant de la rivalité des deux superpuissances.

Littérature

MEURTRE AU MARCHÉ DES FORGERONS YACHAR KEMAL Gallimard 574 pages 75F

Une nouvelle œuvre du grand écrivain turc.

LES CHEMINS DE LA FAIM AMADO Editions EFR 321 pages 64F

Par un grand écrivain brésilien la lutte quotidienne de petits paysans pour leur survie. Un style lyrique et fortement imprégné des traditions populaires.

L'ARC EN CIEL MAO DUN Acropole 332 pages 70F

Une jeune femme et le bouillonnement des idées dans la Chine des années 1920.

LE DERNIER DE L'EMPIRE SEMBENE OUSMANE L'Harmattan 2 tomes 88F

PRESENCE AFRICAINE SEMBENE OUSMANE L'Harmattan 20F

L'ENNEMI DE LA MORT E. LE ROY Calman-Lévy 326 pages 30F

Un roman peu connu de l'auteur de « Jacquou le croquant ».

LE CHOIX DE SOPHIE W. STYRON Gallimard 630 pages 76F

Une fresque contre le racisme.

FAMINE O' FLAHERTY E. PICOLLEE 498 pages 69F

Des paysans irlandais face à la colonisation anglaise... La fuite vers l'Amérique.

AUBERVILLIERS L. BONNEFF Vent du chemin 290 pages 41F

Réédition de ce roman écrit en 1913 par un écrivain « prolétarien ».

TRISTES BANLIEUES W. PREVOST Grasset 202 pages 39F

Un roman réaliste sur la jeunesse dans les grands ensembles.

L'ETABLI R. LINHART Editions de Minuit 13F

SIX FEMMES ECRIVAINS Editions de Pékin 14F

La Révolution culturelle à travers six nouvelles.

ANA NON GOMEZ ARCOS L. de P. 15F

Le courage d'une mère à travers l'Espagne de Franco.

A. Gomez-Arcos
Ana Non



SOUS LE BAILLON LE POEME A. LAABI L'Harmattan 184 pages 57F

L'œuvre du militant et poète marocain. Ce volume comprend la réédition de « L'arbre de fer fleurit ».

VOIX D'EN BAS E. THOMAS Maspero 80F

La poésie ouvrière au XIX^{ème} siècle.

En vrac

SUR LES MURS DE FRANCE A GESGIN Editions du Sorbier 150F

Deux siècles d'affiches politiques.

MEMOIRES DE LA MINE 110F voir HR 1267

LES RACINES DU REGGAE S. CLARKE E. Caribéennes 228 pages 67F

Une très bonne présentation d'un courant musical lié à une revendication sociale.



NOTE

Les prix sont ceux de la librairie « Les Herbes sauvages » 70 rue de Belleville 75020 Paris tél 63691 37

Les éditeurs augmentent actuellement leurs tarifs avant le retour au prix « unique ». Les prix indiqués peuvent faire l'objet de modifications.

Vente par correspondance: écrire à Livres service, 24 rue Philippe de Girard 75010 Paris

Toute commande doit être accompagnée de son règlement. Les règlements doivent être établis à l'ordre de: Librairie les Herbes sauvages.

Participation aux frais de port: pour un livre commandé, ajouter 5F au montant de la commande. Au delà de 100F, ajouter 10% du montant de la commande. (Le trop perçu éventuel au titre des frais sera toujours remboursé)

LES CINEMAS D'AMERIQUE LATINE COLLECTIF L'Herminier 192F voir HR 1266

Pour les jeunes

POURQUOI LES LAPINS ONT-ILS UNE PETITE QUEUE? Editions de Pekin 4F

HISTOIRES DE SINGES Editions de Pekin 4F

POUR LES 6-8 ANS

LE MAITRE DU TEMPS, CONTE DE PARIS Contimages 37F

PAPA POURQUOI TU NE JOUES JAMAIS O. RENAUDIN La Farandole 26F

J'ETAIS ENFANT AU PAYS MINIER A. STIL Editions du Sorbier 34F

POUR LES 9-11 ANS

L'ONCLE REMUS RACONTE... J.C. HARRIS La Farandole 46F album

Contes noirs américains.

LA JEUNE FILLE PAON Editions de Pekin 5,50F

Contes et légendes populaires des minorités.

LES FARIBOLES DE BOLLA P. GAMARRA La Farandole 36F album

Une petite fille handicapée mentale... pour le respect et la compréhension de la « différence ».

POUR LES 12-14 ANS ROMANS

IL ETAIT UN CAPITAINE B. SOLET Lde P Jeunesse 20F

L'affaire Dreyfus.

LA VIOLENCE ET LA DERISION A. COSSERY Editions Godefroy 51F

En Egypte, un tyran opprime le peuple...

A PARTIR DE 15 ANS

LA GUERRE DES VENETES J. CORRE La Farandole 22F

UNE FAMILLE D'OUVRIERS DE 1770 A NOS JOURS J. MARSEILLE Hachette 44F

La CGT endeuillée

Georgette Vacher s'est donnée la mort voici quelques semaines. Permanente de l'UD du Rhône, elle dirigeait activement depuis longtemps la commission féminine de cette instance.

Elle s'est donnée la mort à la veille du Congrès départemental du syndicat. Ce n'était pas, bien sûr, un hasard mais l'aboutissement tragique d'une longue bataille qui s'était déroulée dans la CGT et particulièrement au niveau départemental. Était-ce la cause unique? Nul ne le sait, mais il serait vain d'éluder ce problème alors qu'elle même y a tant insisté. Le secteur féminin, dont elle était responsable, a développé une activité importante et large dans la bataille revendicative et la mobilisation des femmes travailleuses. Sans vouloir trop entrer dans les détails, disons que le secteur féminin de l'UD représentait largement l'ampleur et la diversité de la CGT, tant au niveau des entreprises que des catégories de travailleuses; ce n'était pas du tout une commission rabougrie, sectaire et coupée des gens. Le rapport d'activité du XXIXe Congrès de l'UD témoigne aussi de la combativité et des réels succès remportés par les travailleuses sous l'impulsion du secteur féminin. Ajoutons enfin que le style de travail impulsé par Georgette Vacher (et d'autres militantes aussi) : libre expression et prise en charge collective des décisions et de leur application a joué pour une bonne part dans la forte mobilisation de ce secteur.

Néanmoins, au terme d'un processus qui s'est développé au sein des instances dirigeantes, Georgette Vacher s'est trouvée complètement dépossédée de ses responsabilités départementales. Il semble que l'argument retenu soit celui « d'incompatibilité de caractères » ! La commission exécutive votait en septembre la non-reconduction de ses responsabilités. Par ailleurs, une campagne de dénigrement à l'égard de cette militante avait été lancée à Calor où elle avait été ouvrière, afin qu'elle ne soit pas présentée à nouveau pour la commission exécutive départementale par ses collègues de travail. Un échange de tracts atteste de la bassesse des attaques dont Georgette Vacher a été l'objet. La cellule du PCF elle-même, était intervenue publiquement pour défendre son souvenir.

Ce n'est pas notre rôle de trancher ici des problèmes internes qui se posent dans les syndicats. Les contradictions seront résolues, en fin de compte, par les syndiqués eux-mêmes. Mais qu'il soit dit ici, cependant, que Georgette Vacher était une militante intègre et active, dévouée totalement aux intérêts de la classe ouvrière. Elle s'est mobilisée dans la CGT et y a mis le meilleur d'elle-même. Elle a apporté sa contribution pour en faire un syndicat de classe et de masse. Elle a toujours défendu les points de vue de la CGT, et cela d'ailleurs nul ne le nie; c'est quelque chose d'important.

Elle écrivait dans un de ses poèmes : « Qui dira la faim des miens demain? Les enchaînés, les affamés, les humiliés? Qui dira la faim de pain, qui dira la faim des miens? ». Oui, la lutte continue mais, pour le moins, respectons son souvenir (le XXIXe Congrès départemental CGT a décidé de mener une enquête « pour faire la lumière sur les circonstances qui ont entouré la mort de Georgette Vacher »).

Correspondant Lyon

Le MRAP porte plainte

Le MRAP a décidé de porter plainte dans le cadre de la loi de 1972 contre le racisme, contre la société « EHO », 2 bd de la Bastille à Paris XIe, en raison des injures racistes proférées lors de l'expulsion des travailleurs par une milice privée (voir *Humanité rouge* N° 1265).

On les appelle des clandestins



Le MRAP a également adressé un télégramme à Pierre Mauroy où il déclare : « Le MRAP profondément ému par l'action entamée par immigrés entreprise EHO 2 bd de la Bastille à Paris suite refus régularisation par patron mettant jour et nuit santé en danger vous adjure intervenir personnellement pour résoudre ce conflit - stop - Demande procédure d'urgence pour obtenir contrat travail et sanctions contre le patron en vertu loi récente sur travail clandestin. »

Après un mois de lutte, les travailleurs de « EHO » ont obtenu de leur patron la promesse de contrats de travail. Mais ils sont extrêmement vigilants devant l'exemple de leurs camarades de « Technic service » licenciés après avoir obtenu des contrats de travail.

Communiqué de l'Union nationale des étudiants marocains

Nous étudiants marocains, réunis en assemblée générale extraordinaire de l'UNEM, constatons la situation alarmante de l'université marocaine qui se caractérise par : — une tentative de démantèlement de l'université marocaine sous le couvert d'une prétendue « réforme de l'enseignement », qui vise avant tout, à remettre en cause les acquis de 25 ans de lutte du mouvement étudiant marocain et des masses populaires en matière d'enseignement (généralisation des bourses, accès à l'université...), — la répression violente qui s'abat sur le mouvement étudiant suite à celle qui s'est abattue sur les masses laborieuses, depuis le 20 juin, et qui vise à préparer le terrain à l'application de la dite « réforme ».

C'est ainsi que l'on assiste à une véritable militarisation de l'université par l'installation de « vigiles », dont le but est la provocation et la répression des étudiants : — tout regroupement de plus de deux étudiants est interdit, — toute activité de l'UNEM est de fait interdite. Ses militants et responsables poursuivis, et emprisonnés. Le secrétaire général de la corporation de la fac de Lettres de Rabat, celui de la fac de Sciences de Rabat, celui de la fac de Médecine de Casablanca, et celui de la fac de Lettres de Fès; tous ont été emprisonnés, après avoir été sauvagement battus pour certains. — A Casablanca, une militante de l'UNEM a été hospitalisée dans un état grave. Après avoir été battue par les « vigiles ». — A Fès, ce sont plus de 60 étudiants qui ont été emprisonnés après un affrontement avec les « vigiles ». — A Rabat, il y a eu un renvoi collectif des membres de la

corporation de l'Ecole normale supérieure (Taqqadom). — Dernièrement, des responsables du comité exécutif de l'UNEM ont été arrêtés après l'appel à une grève générale.

La situation est grave. Le pouvoir réactionnaire au Maroc tente d'interdire l'UNEM, en emprisonnant ses militants et responsables et en interdisant de fait ses activités.

Nous appelons l'ensemble des forces démocratiques à affirmer leur solidarité avec le mouvement étudiant marocain, à engager des initiatives concrètes pour soutenir l'action de l'UNEM.

Dans ce sens, notre section engage une campagne de solidarité avec nos camarades. En déclenchant notamment une grève de la faim à partir du lundi 7 décembre, bâtiment B. Campus (informations, stand, conférence de presse).

Nous appelons l'ensemble des démocrates et des organisations démocratiques à venir nous manifester leur soutien (communiqués de presse, télégrammes, prises de positions, etc...).

Pour : — l'abrogation de la « réforme universitaire », — le renvoi des « vigiles » de l'université marocaine, — la libération de tous les militants et responsables de l'UNEM, — le respect de l'immunité de l'université, — le respect des libertés démocratiques à l'université, comme dans le reste du pays, — pour la libération de tous les prisonniers politiques, et le retour des exilés (libération des manifestants du 20 juin, des militants responsables de la CDT et de l'USFP).

Assemblée générale extraordinaire de l'UNEM.
Amiens, le 5/12/81

PROLETARIAT

En juillet dernier, *Prolétariat*, la revue de notre parti paraissait de nouveau et définissait son objectif : « Etre un outil militant à la mesure des espoirs et des ambitions de notre classe et aussi à la mesure de nos forces et compétences d'aujourd'hui : oser s'attaquer aux questions-clés sans prétendre détenir la vérité ni poser à l'arbitre suprême, débroussailler un peu dans le maquis des idées et des débats par la confrontation aux faits et à l'expérience de classe. »

Le dernier numéro qui couvre de novembre à Janvier, s'est efforcé d'apporter sa pierre aux discussions et transformations d'après le 10 mai. Il s'interroge sur les deux grandes réformes que les dirigeants socialistes revendiquent comme décisives : la décentralisation et les nationalisations. De l'une et de l'autre, ses promoteurs soulignent les avancées démocratiques, les apports sociaux, les vertus économiques. Nous nous interrogeons sur la logique économique qui les sous-tend : une accentuation implacable de la concentration monopoliste permettant le redéploiement de l'impérialisme français. Si nos conclusions sont exactes, on est loin, très loin des transformations décisives et de la dynamique des réformes annoncées ! Encore faudra-t-il vérifier ce que nous avançons point par point et sur la base des faits. Déjà s'amorce des statuts différents pour service public, nationalisés anciens et nouveaux, collectivités locales, filiales. La classe ouvrière et l'ensemble des travailleurs sortiront-ils plus divisés, plus atomisés encore à la suite des deux grandes réformes du septennat? Le capital monopoliste d'Etat se trouvera-t-il renforcé?

Dans le même numéro, un cas concret de renforcement du capital est traité avec minutie : celui de la viticulture du Midi. Quel avenir pour elle? Les militants du Languedoc-

Roussillon, par cet article, ont cherché à saisir la portée des mutations engagées dans les campagnes françaises par le grand capital et à définir les alliances nécessaires sur la base des intérêts des petits paysans et des ouvriers agricoles. Article toujours d'actualité au moment où l'embargo sur les vins étrangers s'est dangereusement relâché...

Comme restent d'actualité les quelques réflexions inspirées par l'aggravation de la tension internationale et l'essor des mouvements pacifistes européens dans l'éditorial de ce numéro 23 : Les communistes et la paix.

Un dernier article enfin témoigne de notre réflexion sur la question de l'Etat : faut-il le réformer ou le détruire? Faut-il changer l'Etat ou en changer? Cette vieille interrogation du mouvement ouvrier a été sérieusement réactivée par le 10 mai. De question théorique, elle devient terriblement pratique et brûlante. Cet article en appelle d'autres qui précisent ce que nous entendons par « destruction de l'Etat ». L'article du N°23 s'en tient à l'examen des thèses réformistes, anciennes et nouvelles, et s'interroge quelque peu sur les expériences déjà réalisées d'Etats socialistes.

Voilà pour ce numéro 23. Le numéro 22 est encore disponible; sa contribution à l'étude de la « social-démocratie à la française » reste toujours utile et d'actualité...

Donc, si ce n'est fait, passez commande...
à : **PROLETARIAT**

BP 320 - 13213 Marseille Cedex 1
CCP à l'ordre de Prolétariat : CCP 2130 89H Marseille
- 1 numéro : 15,00 francs (port compris)
- 4 numéros : 50,00 francs

ANTI-IMPERIALISME

DES MILLIERS

AUX COTES DU PEUPLE PALESTINIEN ET DE L'OLP

Le 1^{er} décembre, à Paris, des milliers de personnes ont répondu à l'appel de plusieurs organisations, pour célébrer la «*Journée internationale des Nations Unies pour la solidarité avec le peuple palestinien*».

Sans aucun doute, il faut saluer ici le caractère unitaire de cette soirée qui réunissait, par delà leurs différences, l'Association France-Palestine, l'Association médicale franco-palestinienne, l'Association de solidarité franco-arabe, le Collectif national pour la Palestine et le Comité pour la paix au Proche-Orient. Ibrahim Souss, au nom de l'OLP, Mohamed Yazid, au nom de la Ligue arabe et Abou Eishah, au nom de l'Union générale des étudiants palestiniens, ainsi qu'un représentant du Mouvement national libanais faisaient entendre haut et clair la voix du monde arabe, la voix du peuple palestinien.

La soirée était soutenue par le PCF, le PSU, le MJCF, la CGT, mais beaucoup d'autres organisations avaient envoyé des messages de soutien, parmi lesquelles notre parti. Comme en témoigne le message ci-dessous, mentionné à la tribune.

Une absence fut unanimement regrettée, parfois en termes très violents : celle du Parti socialiste, qui n'avait même pas envoyé de message. Ce qui faisait dire au représentant de la Ligue arabe, l'Algérien Yazid : «*Quand on est solidaire du peuple palestinien, il ne faut pas aller le chuchoter à Beyrouth, il faut le dire ici à Paris.*».

UNE DIVERSITÉ POSITIVE

Devant un public majoritaire-

ment composé de Français — fait nouveau qui prouve que la cause palestinienne gagne du terrain en France — tous les orateurs ont souligné qu'il ne fallait pas marchander notre soutien à l'égard du peuple de Palestine et de son représentant légitime, l'OLP.

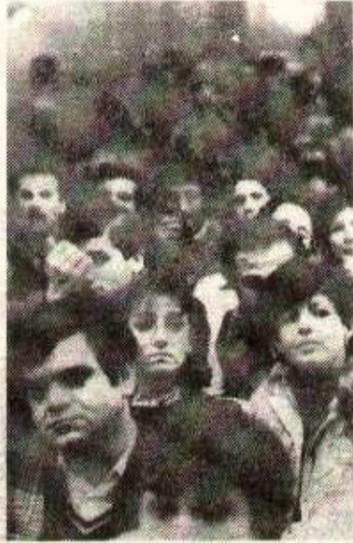
Ensuite, selon leurs sensibilités sur l'absence du PS, d'autres sur la logique des deux blocs — USA, URSS — qui ne prend pas en considération les intérêts fondamentaux du monde arabe; d'autres enfin ont mis l'accent sur la nécessité de faire taire nos querelles, en France comme dans le monde arabe, car le soutien à la cause palestinienne ne gagne pas à être l'exclusivité de quelques-uns.

Enfin, il nous faut souligner ce fait notable : la présence dans la salle de nombreux militants du PCF. Et nous nous réjouissons très sincèrement de nous retrouver ainsi au coude à coude pour soutenir le peuple palestinien. Nous saluons ainsi comme très positive la proposition de Maxime Gremetz, demandant que le gouvernement français reconnaisse officiellement l'OLP.

Cependant, quand Maxime Gremetz déclare au meeting : «*La solidarité, c'est (...) pour notre parti l'expression d'une grande et belle tradition d'internationalisme, jamais démentie et toujours affirmée avec vigueur à l'égard du peuple palestinien et de sa juste cause.*», nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir. De nous souvenir qu'il n'y a pas si longtemps, les meetings de solidarité à la lutte palestinienne se faisaient sans le PCF. C'est pourquoi, si nous nous réjouissons du changement en cours, nous ne pouvons

pas nous empêcher de penser que Maxime Gremetz aurait dû faire preuve d'un peu plus de modestie.

Claude LIRIA



Lu dans «REVOLUTION»...

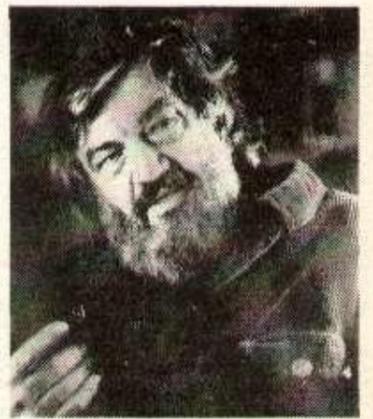
Lu dans *Révolution*, hebdomadaire du PCF : «*Le mot "communiste" ne s'applique pas qu'à un parti mais à toute une sensibilité, à des gens par millions dont beaucoup se contentent de voter une fois de temps en temps pour les candidats du PCF, et encore. Ce que je vais continuer d'appeler, faute de mieux, la sensibilité communiste dépasse de loin ceux que le parti nomme les "sympathisants" (que je n'aime pas ce terme un peu protecteur!), cette sensibilité communiste est un formidable réservoir bouillonnant d'élans, de rejets, d'idées, d'anathèmes, de ferments et de grêles, c'est uni et désuni comme une famille qui aimerait bien se retrouver plus souvent et ailleurs qu'aux enterrements — ou le dos contre des briques rouges. J'ai l'impression que le parti ne s'adresse jamais vraiment à cette multitude, comme l'écrivait Aragon :*

"Mes frères mes pareils mon amour malheureux..."

Je ne suis pas vraiment communiste, je crois

A lire vos journaux je m'irrite parfois..."

Ces belles et fortes paroles sont de Jean-Pierre Chabrol, interviewé



dans l'hebdomadaire du 13 au 19 novembre par Léo Lorenzi. L'écrivain cévenol y raconte ses douze années de journaliste à *L'Humanité*, après la Libération, et y évoque sa conception du journalisme communiste dans les phrases chaleureuses et vraies qui lui sont coutumières.

Ce qu'il dit des communistes nous a touchés. Bien sûr, nous n'avons pas oublié que les communistes sont avant tout des militants, des militants de la cause du prolétariat et des peuples opprimés; hommes et femmes d'action, ils sont sur la brèche pour mener petits et grands combats chaque jour; nous savons bien qu'ils réfléchissent et décident leur action en s'appuyant sur les acquis d'expérience de la classe ouvrière dans le passé et le présent, en se fondant sur les lois que les communistes et leurs chefs, depuis Marx, ont formulées peu à peu au fil des luttes, des revers et des succès; nous savons aussi qu'ils s'organisent en parti.

Non pas. Nous n'avons rien oublié de tout cela. Et pourtant les mots de Chabrol nous ont touchés pour une vérité qu'ils portent : les communistes existent, pour et par le combat des prolétaires et aucun parti ne détient de droit ni d'autorité la propriété du qualificatif de «*communiste*». Il le gagne par le lien vital, un lien à tisser chaque jour, avec le formidable «*réservoir bouillonnant*» des opprimés qui réfléchissent et se battent. Ni l'éclat des combats qu'il a menés ni la qualité militante de ses hommes et de ses femmes ne sauraient autoriser à quelque parti que ce soit de s'approprier pour lui seul, d'accaparer ce nom de communiste.

Aujourd'hui bien moins qu'hier encore; aujourd'hui où le mouvement communiste a éclaté dans notre pays, où des communistes organisés ici ou là, au PCF et aussi dans notre parti, où des communistes inorganisés, des communistes qui cherchent à s'organiser ou à se réorganiser, s'interrogent sur la voie à suivre, sans baisser les bras ni amoindrir leur effort. Plutôt qu'aux enterrements, c'est dans l'action côte à côte, tournée vers l'avenir et dans la confrontation franche et directe de leurs expériences, de leurs avis, de leurs désaccords, qu'ils se retrouvent et doivent impérativement se retrouver.

«*Est-il besoin de dire que nous ne partageons pas toutes ses opinions*» précise Léo Lorenzi en introduisant l'interview de Chabrol. Nous n'avons pas boudé notre plaisir de les lire. Il serait mieux, beaucoup mieux, que ces opinions-là et celles d'autres soient carrément abordées, confrontées et discutées. Car elles sont d'une brûlante actualité.

Camille GRANOT

Un théâtre de résistance

«Mahjoub, Mahjoub»

Le 1^{er} décembre, à la Mutualité, une salle quasi comble réaffirmait son soutien à la lutte du peuple palestinien et le meeting prenait fin avec un très beau spectacle de chants et danses, donnant un témoignage concret de la richesse et de la vivacité de la culture palestinienne.

Le Combat sur le front culturel est partie intégrante de la lutte que mène le peuple palestinien pour la reconnaissance de ses droits, comme le démontre avec force la troupe de théâtre palestinienne de Jérusalem qui est actuellement à la Cartoucherie de Vincennes, où elle présente «*Mahjoub, Mahjoub*».

Si l'on peut estimer que le théâtre palestinien est né en 1967 au lendemain de la guerre des six jours, les massacres de septembre 70 ont renforcés sa nécessaire existence.

«*El Hakawati*» issue, en 1977, de la rencontre de comédiens ayant au cours des dix années précédentes participé, à diverses troupes, est représentative de la résistance culturelle de l'intérieur. «*El Hakawati*» est confrontée à la même réalité que chaque Palestinien des territoires occupés; réalité qui impose les fondements d'une identité culturelle; réalité qui pour la troupe revêt des aspects spécifiques : interdictions de jouer, pressions de toutes sortes pour gêner la représentation des pièces autorisées, menaces d'expulsion...

«*Mahjoub, Mahjoub*» reflète l'écrasement et la renaissance du peuple palestinien. Ecrasement sous la domination de l'occupation sioniste qui contraint à fuir

ou à l'exil intérieur, à une vie où l'on est dépossédé de sa maison, de sa terre et par là même, de son identité.

«*Mahjoub, Mahjoub*» transpose les contradictions existantes dans la population arabe, contradictions sur lesquelles s'appuie l'occupant pour renforcer sa domination.

La reconquête de l'identité nationale est lente et difficile; espoirs et craintes se succèdent.

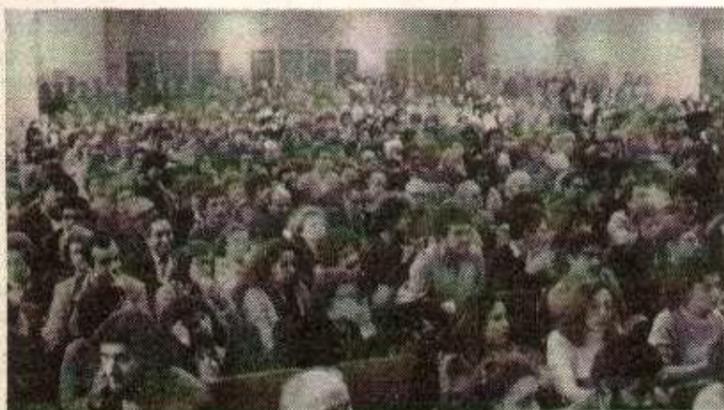
C'est délibérément que je me refuse à faire, dans ces lignes, une critique «*théâtrale*» — en mentionnant cependant la recherche dans la mise en scène et la force, la conviction du jeu des acteurs.

Ce jeune théâtre doit vivre, se développer. Il a, comme les combattants, un rôle historique à assumer. «*El Hakawati*» devra revenir en France présenter de nouvelles créations. «*El Hakawati*» doit pouvoir continuer à travailler dans son pays, en Palestine occupée, pour contribuer à la renaissance de l'identité nationale palestinienne.

Et peut-être un jour, pourrons nous parler en ces termes : «*Dans un village de Palestine indépendante, libre et démocratique, la troupe "El Hakawati" a présenté un nouveau spectacle...*». N'oublions pas que cela dépend aussi de nous.

Robert VALLOT

«*Mahjoub, Mahjoub*» par la troupe palestinienne de Jérusalem «*El Hakawati*». Théâtre de la Tempête — Cartoucherie de Vincennes, jusqu'au 23 décembre. Tel : 328-36-36.



L'ADRESSE DU PCML AU MEETING

Notre parti s'associe pleinement à ce meeting, à la Journée internationale des Nations Unies pour la solidarité avec le peuple palestinien.

Dépossédé de sa terre, peuple martyr, le peuple palestinien est devenu au prix de son sang, de la vie de ses enfants, un peuple de résistants.

Il lutte avec vaillance contre le sionisme soutenu par l'impérialisme US, pour le droit à l'autodétermination.

Le Parti communiste marxiste-léniniste soutient la lutte de ce peuple et de son représentant légitime et unique, l'OLP. Nous soutenons TOUS les droits légitimes du peuple palestinien. D'abord et tout simplement son droit à exister sur sa terre, ce qui veut dire : indépendance nationale, création d'un Etat propre.

Dans un contexte mondial où la rivalité des superpuissances augmente sans cesse les dangers de guerre, la lutte du peuple palestinien constitue en outre un facteur de paix irremplaçable.

Il ne peut y avoir de solution du problème du Moyen-Orient sans participation des Palestiniens et de l'OLP. Vive la lutte du peuple palestinien pour l'autodétermination, l'indépendance nationale. Palestine vaincra!

DOCUMENT

Le dimanche 1^{er} novembre 1981, le marin de première classe de l'armée uruguayenne, Paulo Laborde Baffico, âgé de 22 ans, marié, carte d'identité N° 1. 981. 113, a quitté le Brésil pour l'Europe où il a trouvé asile. Il venait de désertier l'armée et fuit au Brésil où il demanda la protection du Haut commissariat pour les réfugiés des Nations Unies.

Le Secrétariat international des juristes pour l'amnistie en Uruguay (SIJAU) fait aujourd'hui état public de ses déclarations qu'il a recueillies. Il communique qu'elles seront présentées aux Nations Unies et à l'Organisation des Etats américains, organismes où la situation des droits de l'homme en Uruguay est discutée depuis plusieurs années.

De l'examen de ces déclarations, il ressort que :

— la torture apparaît comme une pratique administrative, systématique et rationnelle, voire un instrument de gouvernement. Les informations fournies par Paulo Laborde Baffico sur le traitement des prisonniers politiques dans la Préfecture nationale navale, concordent avec les nombreux témoignages des victimes et avec les dépositions faites par les autres militaires qui ont déserté : le lieutenant Julio C. Cooper (1978), l'agent d'intelligence Hugo W. Garcia Rivas (1980), le lieutenant-colonel Rodolfo Gonzalez Diaz (1980) et le marin de première classe Daniel Rey Piuma (1981).

— le champ d'application de la torture est beaucoup plus vaste que ce que l'on a pu supposer : il s'étend aux suspects de droit commun, aux prostituées et même aux subalternes, tel le cas décrit par Paulo Laborde Baffico, du second-maître Cardozo de los Santos, accusé de vol.

— Paulo Laborde Baffico a établi les plans des locaux clandestins de détention et torture de la Préfecture nationale navale et a donné les noms de plusieurs dizaines de tortionnaires, officiers et personnel subalterne, qui complètent la liste fournie par Daniel Rey Piuma, aussi déserteur de l'armée.

Il y a un an, le 30 novembre 1980, le peuple uruguayen, appelé à participer au référendum organisé par la dictature, disait majoritairement NON au système en place installé par le coup d'Etat de 1973.

Mais ce « non » massif n'a pas empêché les dictateurs uruguayens de renforcer leur système honni. L'élection de Reagan à la Maison Blanche, et son objectif avoué de resserrer les liens avec les dictatures en place en Amérique latine, ont évidemment contribué à oxygéner un régime à bout de souffle.

La pratique de l'emprisonnement politique, dont l'Uruguay détient le triste record mondial, et la pratique de la torture ont repris de plus belle.

Voici des extraits d'un document publié par la revue *Uruguay Informations* de novembre 1981. Il est basé sur les déclarations d'un marin de l'armée uruguayenne qui vient de désertier.

TORTURE

Un déserteur de l'armée d'Uruguay témoigne

La Préfecture nationale navale, où Paulo Laborde Baffico était chargé de la garde des prisonniers se compte parmi les nombreux locaux militaires où les opposants au régime sont amenés clandestinement et où ils subissent les premières tortures en vue de leur arracher des aveux. Les yeux bandés ou la tête couverte par une cagoule, le prisonnier est désorienté pour qu'il ne puisse identifier les lieux. Les militaires s'appellent entre eux par des numéros et même le prisonnier est enregistré sous un faux nom. Ce soin extrême des autorités a pour seule explication la tentative d'éviter que ses archives puissent constituer un jour une preuve permettant l'identification des responsables directs de la torture et de brouiller les pistes aux parents à la recherche de leurs proches disparus.

— le rôle des médecins dans la

torture, dénoncé à plusieurs reprises par les prisonniers politiques, est confirmé par Paulo Laborde Baffico : « Aucun des médecins ne peut nier la pratique de la torture ; ils assistent aux séances et ce sont eux-mêmes qui administrent aux torturés les médicaments nécessaires pour les réanimer et les rendre capables de supporter de nouvelles séances de tortures. »

Le Dr. Richard Goldstein a été chargé d'enquête auprès des médecins qui ont souffert la prison en Uruguay, par les organisations américaines suivantes : New-York Academy of Sciences, American Medical Association, American College of Physicians, American Association for the Advancement of Sciences et National Academy of Sciences. Il conclut que : « A plusieurs reprises les témoins ont décrit la participation des médecins dans les séances de torture. Ils exa-

minent le prisonnier pour déterminer son degré de résistance physique à la torture ; ils procèdent à sa réanimation pour le rendre capable de subir d'autres supplices. Cette activité est contraire aux principes universellement reconnus de déontologie médicale. » (...)

Après ce communiqué du SIJAU, *Uruguay Informations* publie le témoignage du marin déserteur. En voici des extraits :

Tortures à l'équipage du bateau de pêche « Rio de Solis » : « C'était en 1977, en juillet, un bateau comme le " Santa Maria", le " Santa Elisa" qui vont en mer pour 30 ou 40 jours. La famille du marin est fondée de pouvoir pour toucher la paye tous les jeudi ou vendredi. Mais ils n'étaient pas payés depuis un moment et il y a eu une émeute à bord, une grève, ils ne voulaient pas travailler. Le bateau est rentré au port et tous ont été arrêtés et emmenés à la Préfecture navale. Ils ont été torturés. Ceux de mes camarades qui étaient sur le bateau ont été tabassés à la Préfecture navale. »

A ce moment-là, Paulo Laborde Baffico travaillait sur des bateaux de pêche.

Tortures à G., Italien, en juin 1980. Il était accusé d'appartenir au Parti communiste :

« Il souffrait du cœur ; quand je l'ai vu, il avait l'abdomen complètement noirci par les coups... Je faisais la garde à ce moment-là... Il a eu une syncope et j'ai appelé le médecin de garde... Il avait les yeux tournés et la langue comme paralysée. Le médecin lui injecta de la buscapina et prescrivit d'autres médicaments qu'il fallait lui donner toutes les deux heures... »

« Pendant la nuit, il a été de nouveau torturé. Le médecin avait prescrit du repos. Ce médecin a été changé. On a peint ses bras, avec la faucille et le marteau et une phrase : " Soy communista perdido" (Je suis un communiste irrécupérable). Ils lui avaient fait n'importe quoi. Il ne pouvait plus marcher, il tombait. A peine six heures écoulées et il était torturé à nouveau. »

« ... Il est sorti sur un brancard,

baignant dans son sang, enveloppé dans une couverture... »

« Ses camarades m'ont dit que depuis 1959 cette personne était fichée comme communiste... » (...)

Tortures à des suspects de droit commun :

« Il s'agissait d'une affaire de drogue. Deux garçons, M. et D., et deux filles, B. et M.B.. M.B. avait 19 ans, le jour de son anniversaire elle était en prison... Les deux filles ont été droguées avec de la marijuana ou une autre drogue et elles ont été violées par des officiers... C'était en août de l'année dernière. Les officiers étaient le sous-lieutenant Miguel Fleitas et le lieutenant Jésus de Armas... »

— Lest tortures appliquées :

« Toutes les personnes qui passent par les locaux, absolument toutes, sont torturées. Les unes plus, les autres moins, mais toutes sont torturées. »

Paulo Laborde Baffico énumère les différents supplices : sous-marin (la tête du prisonnier est plongée dans l'eau jusqu'au seuil de l'asphyxie,) pendaison par les bras, chocs électriques, station debout prolongée, les pieds écartés ("planton"), coups, coups donnés avec une matraque recouverte de soie, « elles sont très molles et à l'intérieur contiennent des grosses billes. Le coup laisse une tâche rougeâtre sur la peau, mais à l'intérieur l'individu est entièrement massacré, les reins, tout. »

A la question : combien de temps durent les tortures ? Il répond : « Il y a des interrogatoires qui ont duré 3 mois. Maintenant, ils durent toujours au moins 15 jours. La moyenne est de 35 à 40 jours. » Nous pouvons observer que les mots torture et interrogatoire sont employés comme synonymes. On a déjà constaté cette même troublante preuve de degré d'assimilation des deux pratiques dans le langage d'autres militaires déserteurs.

« La porte de la salle d'interrogatoires est en général fermée, mais on entend les coups, les cris des gens. Celui qui monte la garde est chargé de ramener la personne dans sa cellule. En général, on reçoit une bouillie humaine. L'individu ne peut plus se tenir debout. » (...)

COMMUNIQUES

de l'Association de solidarité franco-arabe (ASFA)

Réunie en assemblée générale le 5 décembre 1981 à Paris, l'Association de solidarité franco-arabe a adopté, en séance plénière et devant les représentants du Corps diplomatique arabe, de la Ligue arabe et de l'OLP, la déclaration suivante :

L'Association de solidarité franco-arabe réaffirme sa préoccupation constante à propos de la guerre tragique qui déchire le Liban, pays dont le sort est intimement lié à celui de l'ensemble de la région et au règlement du problème palestinien.

L'ASFA salue la référence constante que fait le gouvernement français aux droits de l'homme et à l'émancipation des peuples du Tiers Monde et demande l'application à la question palestinienne de ces principes généraux. L'ASFA souhaite que le gouvernement

français reconnaisse l'Organisation de libération de la Palestine comme seul et unique représentant du peuple palestinien et demande l'invitation officielle à Paris du président Yasser Arafat.

Fidèle à son engagement aux côtés du peuple palestinien en lutte pour le recouvrement de ses droits nationaux inaliénables, l'ASFA considère avec le plus grand intérêt, les propositions saoudiennes présentées par S.A le prince Fahd, dans la mesure où elles peuvent contenir l'espoir d'un déblocage de la négociation basé sur la reconnaissance des droits palestiniens. Elle prend néanmoins acte de l'ajournement du débat arabe à son sujet et réaffirme qu'un consensus arabe et international est condition de tout règlement.

L'ASFA note avec satisfaction l'aspect positif de la déclaration

des Dix du 23 novembre 1981 qui constate l'échec de Camp David et affirme le rôle central de l'OLP. Mais elle estime que la participation de la France à la force du Sinaï, peut nuire au rôle que notre gouvernement pourrait jouer dans un règlement global sous les auspices de l'ONU et ne servir qu'à cautionner la mise en place d'un dispositif stratégique américain dans la région du Proche-Orient.

L'ASFA se réjouit par contre du climat particulièrement chaleureux qui a marqué le voyage du président François Mitterrand en Algérie et de la volonté exprimée par les chefs d'Etat algérien et français, de promouvoir dans une atmosphère de confiance retrouvée, des relations exemplaires. Elle salue le projet d'accord entre la France et l'Algérie à propos de la fourniture de gaz, dans la mesure où il s'agit d'un type de contrat qui peut être le modèle de nouveaux rapports à développer entre le Nord et le Sud.

Enfin, l'ASFA, malgré les nombreuses difficultés éprouvées,

réaffirme sa volonté de poursuivre son action en faveur de la solidarité et de l'amitié franco-arabe.

Association de solidarité franco-arabe
Paris, le 5 décembre 1981

du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE)

La contre-offensive à grande échelle lancée par l'héroïque armée de libération du FPLE le 8 novembre 1981 dans la province de Barka se continue encore par de violents combats. La révolution érythréenne enregistre des victoires de plus en plus éclatantes sur l'armée d'occupation éthiopienne. Talonnant les forces ennemies démoralisées qui se retirent en désordre, nos combattants les ont déjà repoussées de plus de 70 km sur tout le front ouest.

Pendant les cinq premiers jours (du 8 au 12 novembre) de durs combats continus dans le Barka, 950 soldats éthiopiens ont été tués, 1255 blessés et 43 faits prisonniers ; 9 chars T 54 et T 55

et 21 véhicules militaires ont été détruits. Une importante quantité d'armements lourds et légers et des munitions ont été saisis.

Incapables de contrer la poussée irrésistible de l'Armée populaire de libération de l'Erythrée (APLE) et dans l'effort désespéré pour empêcher la capture de leur matériel militaire, les forces ennemies ont eu recours au bombardement systématique de nos positions et des quantités considérables d'armements et de munitions qu'ils avaient entassés dans la région du Barka en vue d'une grande offensive.

Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE)
le 23 novembre 1981

URSS

L'expansion et ses méthodes (2)

La conception des rapports internationaux de l'URSS se situe dans l'analyse des «deux blocs» qui n'est, en fait, que l'analyse des rapports de l'URSS avec les USA. Cette analyse détermine donc les objectifs de la politique extérieure de l'URSS et ses méthodes.

Après avoir examiné dans un précédent article (voir Humanité rouge N° 1268), les objectifs de la politique extérieure de l'URSS, les traités d'amitié et le commerce des armes; nous achevons le tableau des méthodes de l'expansion soviétique.

Les intérêts économiques de l'URSS

Au contraire des USA, pensent certains spécialistes, l'URSS n'a pas d'objectifs économiques mais des objectifs stratégiques et idéologiques, dans son expansion. Les zones sous son influence sont donc inintéressantes du point de vue économique. Or, justement, une relation peut être établie entre la faillite grandissante de l'économie soviétique et l'accroissement rapide de ses relations économiques avec les pays du tiers-monde :

-1955 : 300 millions de roubles de commerce
-1971 : 3,3 milliards
-1978 : 5 milliards

L'URSS pratique toutes les formes «d'aide» au tiers-monde : prêts à intérêts, crédits liés à l'achat d'équipement soviétique, création d'entreprises mixtes (exemple du gaz d'Afghanistan), achats de matières premières : pétrole d'Irak, de Libye, coton, jute d'Inde, à bas prix ce qui a conduit le Mouvement des non-alignés à mettre les «pays socialistes» dans le même sac que les autres en ce qui concerne l'inégalité des termes de l'échange (Conférence d'Alger - 1973).

«Le potentiel de l'Ethiopie (lit-on dans la Revue d'études hongroises) est inégalable, en créant des entreprises agro-industrielles combinées, nous pourrions assurer l'approvisionnement de notre pays en protéines animales, café, coton et autres produits agricoles. L'Ethiopie pourrait être un bon marché pour notre industrie». L'Ethiopie est un des pays les plus pauvres de notre planète.

En 1973, La Pravda commente ainsi : «L'augmentation annuelle de revenus en devises provenant du paiement de leur dette par les pays en voie de développement contribue d'une

manière considérable à l'équilibre des paiements pour l'Union soviétique».

Pour certains gouvernements africains qui ont goûté de l'aide soviétique celle-ci n'est «ni pire ni meilleure que l'aide américaine», ce qui n'est pas un compliment si on connaît le pillage auquel se livre les USA dans les pays en voie de développement.

Nous venons de le voir, l'URSS se sert de diverses méthodes combinées ou non pour son expansion : traités d'amitié, commerce des armes, commerce et coopération économique, présence militaire. On pourrait mentionner en outre l'ingérence dans les affaires intérieures des pays

le soutien d'une organisation de résistance aux dépens de l'unité de cette résistance (MPLA en Angola contre les deux autres), la subversion intérieure (tentative de coup d'Etat pro-éthiopien en Somalie en avril 78), la scission des partis communistes du tiers-monde (le PC thaïlandais a été coupé en deux en 1979 par l'intervention du PC laotien qui lui a posé l'ultimatum : soutenir la politique vietnamienne ou être chassé de ses bases du Laos) et l'espionnage. Les journaux font des gorges chaudes de ces espions soviétiques maladroits pincés en train de voler des pièces (Salon du Bourget), chassés d'Angleterre ou de Hollande ou de ce sous-marin sur des récifs en Suède! Ces exemples prouvent que l'URSS pratique l'espionnage massivement et n'éprouve aucune espèce de gêne à le faire.

Ces méthodes tout à fait condamnables ne diffèrent en rien des méthodes américaines

Mais, en plus, dans les guerres actuellement menées avec le concours actif de l'URSS, on constate que celle-ci s'en sert de test ou de banc-d'essai pour des armements, des armes nou-

velles, des méthodes de combat, de logistique, etc. La question qui se pose gravement est de savoir à quoi au juste s'entraîne l'armée soviétique en Afghanistan, Cambodge et Erythrée?

Estelle DELMAS

Des bancs d'essai

Deux de ces guerres se situent à des distances importantes des frontières soviétiques : 3 500 km pour l'Ethiopie, 4 500 km pour le Cambodge, ce qui nécessite donc pour le transport de troupes et de matériel, la mise en œuvre de moyens : gros avions cargos, bases aériennes à mi-chemin pour le ravitaillement.

La cinquième offensive contre la Somalie en Ogaden a été l'occasion pour l'URSS de mobiliser l'armée et l'aviation de la Russie d'Asie. En trois jours, une noria de 100 avions cargos a débarqué des milliers de tonnes de matériel, des tanks à l'aéroport d'Addis-Abeba. Pour le Vietnam en février 79, lors de la contre-offensive chinoise à la frontière vietnamienne, la noria a été plus modeste : 12 avions cargos qui ont fait escale sur les bases d'Andaman et Nicobar (Inde) en passant par-dessus l'Himalaya.

Lors du coup de force, le 25 décembre 79, contre l'Afghanistan, l'armée russe a prouvé qu'elle était capable de transporter une armée (80 000 hommes) en 12 heures, ce qui d'après les spécialistes est un exploit remarquable.

Les spécialistes militaires notent aussi avec attention le thème des grandes manœuvres soviétiques. La dernière a eu lieu à Gdansk (Pologne), c'était une manœuvre de débarquement avec parachutage à l'avant de divisions parachutistes dont les objectifs étaient de saboter les voies de communications, les dépôts d'armes, les télécommunications, les centres industriels, pour préparer un débarquement massif. En bref, cela ressemblait au «Jour le plus long». Pour libérer qui? De qui? On se pose d'autant plus la question que l'on remarque justement la présence en grand nombre dans les bagages de l'armée, de matériel de franchissement de cours d'eau. Grâce à ce matériel, les Vietnamiens et leurs

conseillers soviétiques ont réussi l'exploit dans la nuit du 6 au 7 janvier 1979, d'installer deux ponts sur le Mékong (qui est un fleuve plus large et plus puissant que le Rhin) seule solution possible pour prendre Phnom Penh en tenaille, ce qui a été à nouveau salué par les spécialistes comme un exploit...

Un autre exploit, celui infiniment plus inquiétant, c'est la possession et la fabrication par l'URSS d'armes chimiques et biologiques et de gaz toxiques de type nouveau (stock estimé à 400 000 tonnes). Il y a deux ans survenait à Sverdlovsk, un accident : la population se trouvait sous le coup d'une épidémie mortelle de charbon pulmonaire, maladie qui frappe le bétail et très rarement sous cette forme, les humains. L'URSS, membre participant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est tenue d'informer cet organisme de toute épidémie. Elle n'en a rien fait et a même refusé (l'affaire s'étant ébruitée) une aide quelconque de cet organisme.

Ces armes chimiques nouvelles ont été détectées en Afghanistan, au Cambodge et au Laos dans les eaux et sur les feuilles. D'après le rapport effectué par les USA et exposé à l'ONU (14 septembre 81), le gaz toxique est envoyé d'avion ou d'hélicoptère sous forme de nuage. Il provoque la mort par inhalation en quelques heures et en deux semaines par ingestion d'aliments contaminés. Il s'agit d'une nouvelle substance composée de trois myco-toxines. Il faut se rappeler que la Convention de 1925 et celle de 1975, signées par tous les Etats, interdisent formellement toute production, stockage et épandage d'armes chimiques biologiques et de gaz toxiques et instituent un contrôle rigoureux auquel l'URSS refuse de se soumettre.

Pour toute correspondance écrire à :

PRESSE D'AUJOURD'HUI
BP 70 94220 Charenton
Téléphone : 16 (1) 893 87 16

COMMUNISME

LE PCI SYSTEMATISE
SES CRITIQUES
VIS-A-VIS DE L'URSS

Il y a un peu plus d'un mois, le Parti communiste italien organisait une manifestation rassemblant 300 000 personnes, derrière le mot d'ordre : «Démantèlement des SS20 soviétiques, non installation des Pershing américains».

Il est évident que la formulation d'un tel mot d'ordre, que nous partageons d'ailleurs sans réserve, est le fruit d'une certaine analyse de la situation internationale. Une analyse dont les points de convergence avec la notre méritent d'être soulignés.

Claude LIRIA

Fin octobre, le Comité central du PCI adoptait à l'unanimité un document présentant la situation internationale. Peu après, sortait une brochure intitulée : «Charte pour la paix et le développement». Les critiques, parfois très dures contre les manifestations concrètes de la politique extérieure de l'URSS, y sont systématiquement. Les communistes italiens ne se contentent pas de critiquer sans douceur l'invasion de l'Afghanistan. Ils donnent à cette invasion une explication que nous partageons, à savoir : l'Union soviétique n'a pas envahi l'Afghanistan pour y défendre le processus révolutionnaire, mais parce qu'elle veut étendre son hégémonie. «La solidarité avec les peuples en lutte pour leur libération est une chose. Une autre est de substituer au processus d'autonomie révolutionnaire, une expansion de sa propre aire d'influence par une politique de puissance guidée par des critères stratégiques».

«Expansion», «aire d'influence», «politique de puissance», «critères stratégiques» (lesquels? puisque ce n'est ni la paix mondiale ni la révolution) : autant de mots que l'on ne peut pas appliquer à un pays pacifique et anti-impérialiste. Poussons le raisonnement jusqu'au bout : ce sont des mots que l'on utilise pour les fauteurs de guerre. Le document du PCI ne précise-t-il pas aussi que l'Union soviétique doit endosser «une série de responsabilités dans l'apparition de cette dangereuse tendance», c'est-à-dire les menaces de guerre.

Autre élément de l'analyse du PCI : il n'y a pas qu'une superpuissance, les USA ; il y en a deux : les USA et

l'URSS. C'est encore bien autre chose que de reconnaître seulement que l'URSS est un pays impérialiste.

De cette analyse, découle pour les communistes italiens une série de tâches, axées sur la spécificité européenne du PCI :

1) L'Europe doit prendre ses distances vis-à-vis des deux superpuissances.

2) L'Europe doit se tourner vers le Tiers Monde.

Le PCI propose concrètement trois mesures d'urgence : plan mondial de lutte contre la faim, aide en énergie aux pays pauvres, aide financière.

Le PCI propose aux pays européens d'abandonner certains traits impérialistes de leur politique vis-à-vis du Tiers Monde. En particulier, il demande à la CEE de renoncer aux «accords bilatéraux et fondés sur la concurrence» avec les pays producteurs de matières premières. Il propose une réforme de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, afin de contrecarrer la position hégémonique des USA dans ces organismes. Au passage, la charte du PCI accuse encore l'URSS d'avoir affaibli le mouvement des pays non-alignés en tentant de le mettre à sa remorque.

Comme on le voit, ces tâches sont plus celles d'un parti au pouvoir que d'un parti d'opposition. Mais sans doute le PCI estime être assez influent pour que ses grandes options de politique étrangère fassent l'objet d'un examen sérieux au niveau du gouvernement. A moins que, carrément, il ne brigue à plus ou moins court terme le poste du ministère des Affaires étrangères?

l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claire Masson, Nathalie Villotiers.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau.
Administration : Max Durand.
Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.
Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 4ème trimestre 1981.

ABONNEMENT

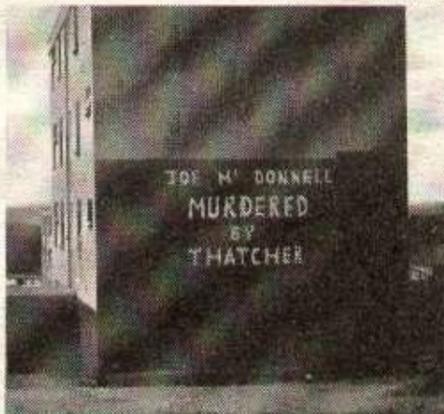
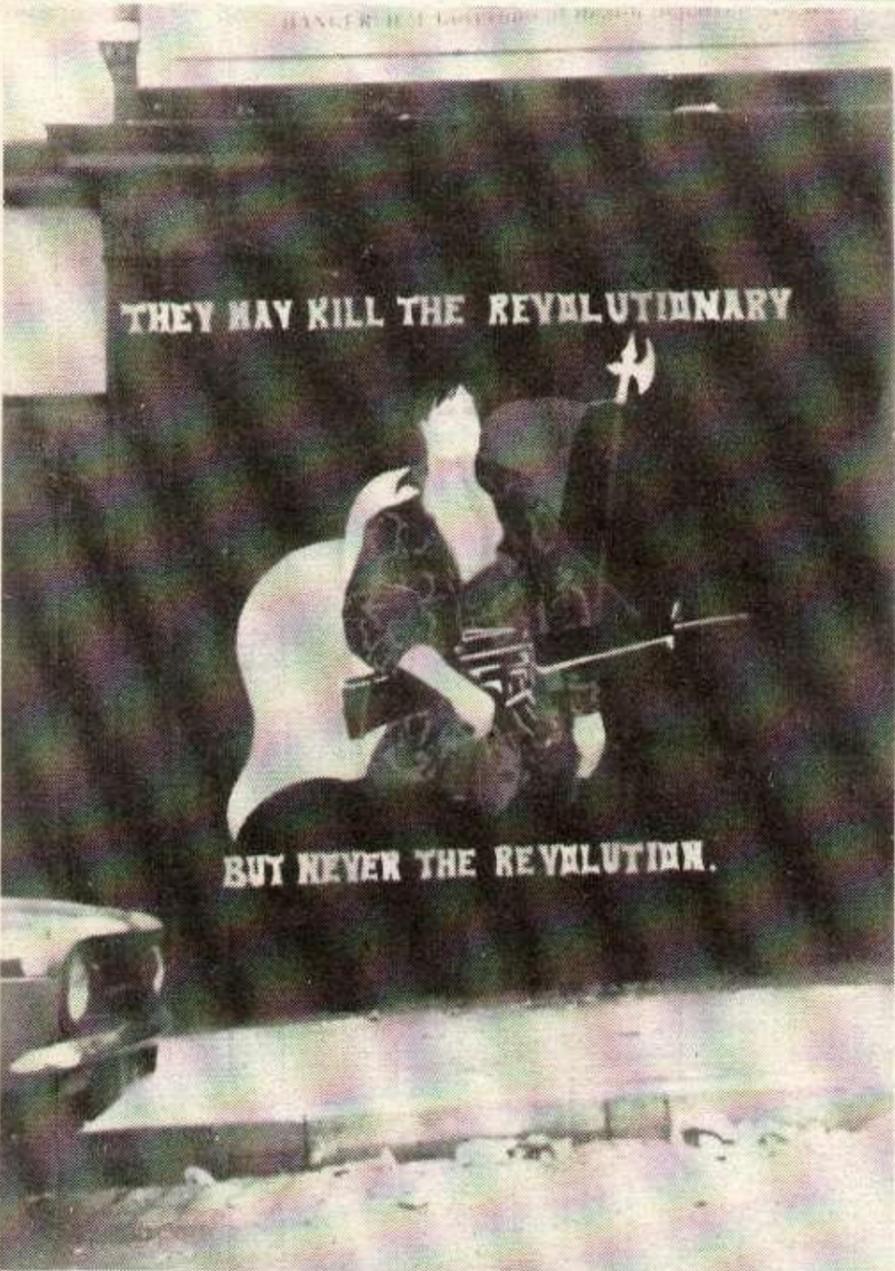
1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F
3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F
6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis
S'abonner un moyen pratique
pour avoir le journal

BELFAST : Les murs témoignent

Les peintures murales de Belfast reprennent une forme d'expression politique apparue depuis plusieurs années à Derry et plus largement dans d'autres pays engagés dans une action de type révolutionnaire comme le Portugal en 1975. Photographiées en août 81, ces peintures murales ont fait leur apparition dans la ville au cours de la seconde grève de la faim entamée par les prisonniers politiques d'Irlande du Nord au cours du printemps 1981. Les thèmes de ces peintures retracent et soutiennent la lutte des prisonniers politiques ; ils illustrent également les contradictions du mouvement révolutionnaire irlandais dans ses aspects religieux, nationalistes, pacifistes et insurrectionnels. Les fresques murales apparaissent directement liées à l'évolution du processus révolutionnaire entamé en Ulster et permettent d'apprécier l'implantation profonde dans la population des aspirations indépendantistes irlandaises. Elles démentent ainsi le caractère prétendument marginal, isolé et minoritaire du mouvement armé. L'armée britannique a d'ailleurs parfaitement saisi la signification et l'impact politiques des peintures qu'elle n'hésite pas à détériorer, détériorations qui sont suivies de restaurations systématiques réalisées par les jeunes des quartiers catholiques.

B.L.



Ces photos entrent dans le cadre d'une exposition sur les peintures murales dans le monde, qui débute le 25 novembre à Caen. Cette exposition doit tourner jusqu'au mois de juin dans quatre villes de France avant d'aller à l'étranger. Un magnifique poster en couleur, réalisé à partir de la photo : « Ils peuvent tuer les révolutionnaires, mais ils ne peuvent pas tuer la révolution », est en vente à la librairie « Les Herbes sauvages » (25,00 francs).

